



FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



CERTAINS COMBATS MÉRITENT UNE ARMÉE

La Fondation de l'Armée du Salut, depuis sa création en 2000 et sur la base de son projet, mène et coordonne l'action de structures et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires au service de personnes fragilisées par des accidents de la vie, des dépendances ou des précarités de tous types. La Fondation de l'Armée du Salut est l'une des deux entités représentant, en France, l'Armée du Salut, au côté d'une Congrégation rassemblant des postes (paroisses) et réalisant, entre autres, des actions sociales d'intérêt général. Conformément au projet de la Fondation, le travail réalisé au service des personnes accueillies dans ses établissements s'efforce de traduire au quotidien un ensemble de valeurs qui concordent avec les valeurs chrétiennes de l'Armée du Salut, telles que l'inconditionnalité de l'accueil, l'accompagnement de chaque personne dans sa globalité et l'écoute de sa parole. Pour réaliser son action, la Fondation de l'Armée du Salut s'appuie sur le travail d'équipes professionnelles, soutenues par les bénévoles, et entretient une forte coopération avec de nombreux partenaires internationaux, nationaux et locaux. Ce principe coopératif et interassociatif est d'ailleurs inscrit au fondement du travail social et médico-social en France, dont l'Armée du Salut, membre fondateur des principales fédérations de ces secteurs, est l'un des acteurs les plus importants à l'échelle nationale.

Sommaire

Présentation
de la Fondation
de l'Armée du Salut
Chiffres clés

P. 1 **ÉDITORIAL**

P. 2 **TEMPS FORTS 2016**

P. 6 **L'ACTION AU
SERVICE
DES PUBLICS**

P. 8 Inclusion sociale

P. 14 Handicap-
Dépendance

P. 20 Jeunesse

P. 26 **FOCUS ACTIONS**

P. 32 Actions spécifiques

P. 34 Accompagnement
spirituel

P. 36 Actions sociales
de la Congrégation
de l'Armée
du Salut

P. 38 **L'ORGANISATION
AU SERVICE
DE L'ACTION**

P. 40 Projet, orientations
stratégiques et
pilotage

P. 42 Professionnels

P. 44 Bénévoles

P. 46 Informations
financières

P. 48 **INFORMATIONS
PRATIQUES**

Liste des établissements

VALENTINA CAMU; COSCIALUNGA; SÉBASTIEN GODEFROY; MEHRAK/HANS LUCAS; XAVIER SCHWABEL; FADS; THIBAUT VOISIN



**ACCOMPAGNER
LES PERSONNES EN
PRÉCARITÉ VERS
UNE PLACE DANS
LA SOCIÉTÉ**



**VEILLER À LA
QUALITÉ DE VIE ET
AU LIEN SOCIAL DES
PERSONNES ÂGÉES**



**TRAVAILLER AU
SERVICE
DES JEUNES POUR
LA CONSTRUCTION
DE LEUR AVENIR**





**SOUTENIR LES
PERSONNES
HANDICAPÉES
POUR UNE VIE
ÉPANOUISSANTE**



**171
STRUCTURES ET SERVICES**

Au 1^{er} janvier 2017, la Fondation de l'Armée du Salut compte 171 structures et services sociaux et médico-sociaux, implantés dans 28 départements et 12 régions (lire présentation de ces structures et services en pages 6 à 25, ainsi que la carte de leur implantation en fin de ce rapport).

128 PAYS

Au 1^{er} janvier 2017, l'Armée du Salut internationale, à laquelle la Fondation de l'Armée du Salut est rattachée, est présente dans 128 pays à travers le monde (source : www.salvationarmy.org).

**8 000
PERSONNES ACCUEILLIES**

Au 1^{er} janvier 2017, la Fondation de l'Armée du Salut peut accueillir et/ou accompagner quotidiennement au sein de ses structures et services (y compris temporaires), ou en suivi extérieur, un peu plus de 8 000 personnes (enfants, adolescents, adultes isolés ou en familles, personnes handicapées et handicapées vieillissantes, personnes en convalescence et personnes âgées dépendantes).

**1 770 000
JOURNÉES D'HÉBERGEMENT**

Ce chiffre arrondi totalise les journées d'hébergement assurées en 2016 par la Fondation de l'Armée du Salut, tous publics confondus, dont 74 % pour des adultes en situation de précarité, 22 % pour des personnes en situation de dépendance et 4 % pour des enfants et adolescents.

3 800 000 REPAS

C'est le nombre de repas que la Fondation de l'Armée du Salut a servis en 2016, au niveau national, au sein de ses établissements, ainsi que par le biais de l'aide alimentaire d'urgence.

133 MILLIONS D'EUROS

C'est le total arrondi des ressources annuelles consacrées, en 2016, à ses missions sociales par la Fondation de l'Armée du Salut, soit plus de 91 % de l'ensemble de ses ressources (lire informations financières en pages 46 et 47).

Mobilisons sans relâche toutes les énergies !

L'action de la Fondation de l'Armée du Salut s'est déployée en 2016 au travers de plus de 170 structures et services implantés dans la plupart des régions et grandes villes en France, permettant d'accueillir jusqu'à 8000 personnes environ chaque jour pour un accueil, un accompagnement social, médico-social ou sanitaire. Cette action rencontre une vraie reconnaissance : nos partenaires, nos financeurs, l'opinion publique en témoignent au quotidien et les médias, locaux comme nationaux, s'en font largement l'écho – un reportage écrit, télévisé ou radio parle d'une de nos actions en moyenne chaque jour. Pourtant, à l'instar de tous les acteurs de l'action sociale et médico-sociale comme de nombreux citoyens engagés, bénévoles, donateurs, nous constatons les dures conséquences des inégalités de tous types, des discriminations envers toutes les différences, des replis sur soi engendrant égoïsmes et rejets : c'est pourquoi, en 2016, nous avons mis à l'abri et aidé dans leur parcours de vie des milliers de réfugiés et migrants, nous avons continué à nous soucier de l'isolement vers lequel la dépendance des plus âgés peut conduire, nous avons soutenu toutes les actions favorisant la participation et l'autonomie des personnes accueillies. Pourtant aussi, la question des moyens nécessaires aux actions s'est posée de manière toujours plus cruciale en 2016 – et les financeurs de l'action sociale et médico-sociale prennent souvent le risque d'accorder plus d'importance à la rationalité gestionnaire qu'au sens et à l'utilité sociale de l'action adaptée aux besoins des publics.

C'est pourquoi, conformément aux orientations stratégiques de la Fondation, nous avons commencé à structurer notre recherche d'entreprises mécènes et de particuliers philanthropes, avec lesquels nous souhaitons construire un lien privilégié sur le long terme. Dans un contexte social très préoccupant, nous poursuivons notre plaidoyer en faveur des principes de solidarité, de partenariat, de coopération et de partage, en accord avec la vision inscrite dans le projet fondateur de la Fondation de l'Armée du Salut. Comme l'exprimait le philosophe Michel Foucault : « Le malheur des hommes ne doit jamais être un reste muet de la politique, il fonde un droit absolu à se lever et à s'adresser à ceux qui détiennent le pouvoir. » Convaincu de l'égale importance de chaque être humain, William Booth, le fondateur de l'Armée du Salut, avait pris l'engagement de ne jamais baisser les bras : « Tant qu'il y a de la désespérance dans ce monde, je me battrai. » Nous poursuivons sans relâche cet engagement en mobilisant toutes les énergies au service de celles et ceux qui, à un moment de leur vie, se retrouvent en situation de fragilité ou d'isolement.



Daniel Naud
Président de la
Fondation de l'Armée
du Salut (à droite)

Éric Yapoudjian
Directeur général
de la Fondation
de l'Armée du Salut



Réfugiés et migrants : notre humanité en jeu

Comme le souligne une tribune interassociative cosignée par la Fondation de l'Armée du Salut en juin 2017, «les guerres, les violations des droits humains, l'aggravation des inégalités et les catastrophes climatiques jettent un nombre incompressible de personnes sur les routes de l'exil, et aucune police au monde ne pourra jamais empêcher des jeunes de chercher à se construire un avenir, ou des familles de vouloir protéger leurs enfants». Depuis que l'Armée du Salut et sa Fondation agissent, en France, au service des personnes en situation de fragilité sociale, elles ont accueilli, mis à l'abri, accompagné dans leur parcours de vie de très nombreuses personnes en migration. Depuis la mi-2015, cette action a été largement renforcée, aussi bien sous forme d'aide aux besoins primordiaux d'abri et de nourriture que dans le cadre d'hébergements et accompagnements spécifiques. «L'hospitalité est notre comportement à la fois le plus universel et le plus particulier, [...] le seul socle de toute politique pleinement humaine, notamment à l'heure d'une humanité mondialisée», rappelle Pierre Zaoui, philosophe français. En 2016, ce sont des centaines d'adultes isolés, mineurs non accompagnés, familles en demande d'asile que la Fondation a soutenus dans leur vie en France (lire en p. 26 à 28 un article sur ces actions).

Janvier Santé : la prévention par l'éducation thérapeutique

Suite à l'autorisation accordée par l'ARS, le centre de soins de suite et de réadaptation Le Château, près de Valence, met en œuvre son programme intitulé «Éducation thérapeutique auprès de personnes âgées vulnérables en risque de perte d'autonomie». Trois ateliers, animés par les professionnels de l'établissement, composent ce programme : prévention des chutes, de la dénutrition et apprentissage de la gestion des traitements médicamenteux. Objectifs : faciliter la compréhension par le patient de sa maladie et de son traitement et lui permettre de maintenir/améliorer sa qualité de vie tout en vivant à domicile. Sur un rythme mensuel, ce programme a fait participer une cinquantaine de personnes sur l'année 2016.

Janvier Inauguration du nouveau bâtiment de l'Escale, à Florange

Résultat d'un travail partenarial (Ville de Florange, Communauté d'agglomération du Val de Fensch, bailleur messin Présence Habitat, soutien financier de l'État), le nouveau bâtiment du CHRS l'Escale est inauguré le 19 janvier. Les salariés et les résidents ont participé à la conception du projet et ont soutenu la réalisation d'un bâtiment principal de plain-pied, de salles d'activité (qui n'existaient pas dans les anciens bâtiments) et d'appartements modulables entièrement équipés. Après un an et demi de travaux, avec l'appui du siège de la Fondation, l'établissement poursuit son travail en accueillant et accompagnant, désormais dans des conditions adaptées, une soixantaine de personnes isolées ou en famille.



Printemps La saison des portes ouvertes, fêtes et sorties

Les établissements de la Fondation organisent et/ou participent chaque année à des journées festives ou portes ouvertes, des fêtes ou des sorties, pour tirer parti de la « belle saison ». Ces événements sont souvent réalisés avec la participation de partenaires locaux, familles et proches, bénévoles, voisins. Organisées depuis 2010, les Journées régionales « Bougeons ensemble » rassemblent, au printemps 2016, plusieurs centaines de participants à Mazamet et à Florange, autour d'activités sportives et ludiques.



Mai Convivialité et autonomie en résidence sociale/ pension de famille

La Résidence sociale de Thiais (qui comprend également une pension de famille), en région parisienne, a réaménagé sa salle de convivialité, en y installant une cuisine et un salon. Cette salle permet désormais de proposer des ateliers cuisine mensuels, régulièrement animés par des résidentes volontaires, et facilitant le partage des compétences. Cette salle répond aussi à d'autres besoins exprimés par la cinquantaine de résidents, par exemple en étant mise à disposition pour organiser des événements privés (anniversaires, etc.). Une inauguration, tout aussi conviviale, de cette nouvelle salle, est organisée par l'établissement le 31 mai.

Juin Var : la Résidence Braquehais à la « marche pour les aînés »

Les résidents, professionnels, familles et soutiens de cette maison de retraite médicalisée de Bormes-les-Mimosas participent à une opération interassociative départementale intitulée «Le Var en marche pour ses aînés», organisée du 1^{er} au 15 juin. Objectif : sensibiliser le grand public sur la place des aînés, en particulier des plus âgés vulnérables, au sein de la société, et sur l'insuffisance des moyens actuellement mobilisés au regard des besoins. Les participants de cette marche sont accueillis à Bormes le 2 juin, et la Résidence Braquehais prend part à la journée d'échanges et de sensibilisation qui se déroule à Brignoles, le 8 juin.



Juin La Cité de Refuge réhabilitée, inaugurée par le président de la République

Quelques mois après la fin des travaux de réhabilitation de l'historique CHRS parisien, une inauguration est organisée, le 23 juin, avec la participation du président de la République, de plusieurs ministres, des équipes, des résidents et des partenaires de l'établissement. Hébergement et accompagnement dans des conditions matérielles dignes, mixité des publics accueillis, etc. : la Cité de Refuge contribue à une place pour tous dans la société. (Lire p.13)



Participer à la Cité

La promotion de la démarche participative est un objectif majeur de la Fondation depuis sa création : elle l'a inscrite dans son projet, dans ses orientations stratégiques depuis 2007, renouvelées pour 2016-2020. La participation des personnes accueillies et accompagnées est le fruit d'un état d'esprit, du travail quotidien, d'attitudes bienveillantes qui favorisent à la fois l'émergence d'espaces d'expression et d'échange, les liens sociaux et l'exercice de la citoyenneté. C'est cet esprit et ce travail qui sont à l'origine de nombreuses actions menées depuis plusieurs années : l'animation du Conseil consultatif des personnes accueillies (CCPA), destiné à soutenir la participation à l'évaluation et à l'élaboration des politiques publiques des personnes concernées par ces politiques ; le CCPA a été transformé et institutionnalisé par un décret d'octobre 2016 en Conseil national des personnes accueillies. Autre action pérenne : le travail poursuivi par les établissements accueillant des personnes dépendantes, âgées et/ou handicapées, en matière de participation et communication adaptées. Enfin, une nouvelle instance a vu le jour en 2016 au sein de la Fondation de l'Armée du Salut, un Haut Comité des personnes accueillies et accompagnées (HCPAA), dans l'objectif de promouvoir la participation de toutes les personnes accueillies à la vie de la Fondation. *(Sur ces différentes actions, lire le focus p. 31.)*

Septembre Un nouveau lieu de vie pour jeunes en Ile-et-Vilaine

Fruit d'un partenariat construit entre les Enfants de Rochebonne (la MECS de Saint-Malo) et les services de l'Aide sociale à l'enfance du Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine, ce « lieu de vie », baptisé les Crêts Péclets et implanté à Pleugueneuc, ouvert au printemps 2016, est fondé sur le partage de la vie quotidienne entre six adolescents et adolescentes (qui y trouvent un cadre, un mode de vie et des activités favorables à leurs projets d'avenir) et une équipe de professionnels, présents 24 heures sur 24. C'est le premier lieu de vie de ce type dans la zone de Saint-Malo, et une inauguration est organisée le 16 septembre, avec la participation de plusieurs jeunes.



Octobre Accueils de jour : les premiers besoins sociaux

Faire connaître au grand public les missions des accueils de jour et faire savoir que ces structures sont à l'avant-garde de tous les dispositifs de solidarité et d'insertion et en prise directe avec les difficultés sociales actuelles : tel est le double objectif poursuivi par la semaine des solidarités coorganisée par la Fondation de l'Armée du Salut avec ses partenaires, dont la Fédération des acteurs de la solidarité (ex-FNARS), du 13 au 20 octobre, dans toute la France. À Paris par exemple, les deux accueils de jour de la Fondation organisent deux journées portes ouvertes, très fréquentées.

Automne Diagnostique et propositions pour une plate-forme présidentielle

Afin de participer avec sa propre voix au débat public, la Fondation prépare, tout au long de l'automne 2016, une « plate-forme présidentielle » organisée autour de cinq grandes thématiques : la cohésion sociale ; les besoins élémentaires pour assurer la dignité humaine ; l'insertion des personnes en situation de précarité ; l'accès au logement ; la vie des personnes dépendantes et/ou handicapées. Pour chaque thématique, un diagnostic est porté et, au total, 26 propositions sont formulées, afin d'ouvrir la voie à de nouvelles actions répondant aux besoins.

Novembre Mieux héberger et accompagner à Reims

Grâce à un ensemble de partenariats (bailleur social Plurial Novilia, État, Région Grand Est, Département de la Marne, Ville de Reims, Reims Métropole, sans compter les dons collectés auprès d'acteurs économiques locaux et de particuliers), le Nouvel Horizon, le CHRS de Reims, réussit à faire aboutir un projet d'hébergement d'urgence, assuré auparavant dans des bâtiments préfabriqués collectifs, dans sept nouveaux petits bâtiments comportant chacun trois chambres individuelles équipées, et un bâtiment principal pour la restauration, le partage de moments de vie et l'accompagnement social. Six mois de travaux ont été nécessaires, et une inauguration est organisée, avec tous les partenaires, équipes et personnes accueillies, le 25 novembre.



Décembre Bénévoles, un engagement permanent

Plusieurs centaines de bénévoles sont mobilisés chaque jour, pour des actions en soutien des personnes accueillies dans les établissements de la Fondation, pour la distribution de repas, etc. L'Armée du Salut estime à environ 3400 ses bénévoles sur toute la France. Comme chaque année, l'entrée dans l'hiver est marquée par le renforcement de l'action des bénévoles, en particulier pour l'organisation de soirées et repas exceptionnels à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An.

3400
BÉNÉVOLES
ENVIRON
DANS L'ARMÉE
DU SALUT

Décembre Les 10 ans d'Affaire d'Entr'Aide à Mulhouse

Le 2 décembre, Affaire d'Entr'Aide (les ateliers d'insertion et magasin solidaire de la Fondation à Kingersheim, près de Mulhouse) fête ses 10 ans, avec la participation des partenaires et représentants du maire, de l'agglomération et du département. Depuis 2006, 800 personnes ont été accompagnées afin de retrouver un emploi et (re)construire une vie sociale, et les ateliers et magasin emploient plus de 30 salariés en insertion. Les équipes encadrantes et salariés en insertion ont participé à la complète rénovation du magasin solidaire, afin de le rendre plus moderne et accueillant. Affaire d'Entr'Aide est l'un des trois ACI de la Fondation.



1. L'ACTION AU SERVICE DES PUBLICS

Personnes isolées ou familles en situation de (grande) précarité, personnes handicapées et/ou âgées dépendantes, enfants et adolescents en situation de fragilité: ils sont des milliers à être, chaque année, accueillis et accompagnés dans une grande variété d'établissements, en lien avec les politiques publiques élaborées et mises en œuvre aux niveaux national et local. Qualité de l'accueil et accompagnement global (tenant compte de toutes les dimensions de la vie et du parcours de chaque personne accueillie) sont au fondement de l'action de la Fondation de l'Armée du Salut, réalisée dans la plupart des régions et de nombreux départements et grandes villes (outre Paris/région parisienne, Lyon, Marseille, Lille, Strasbourg, Rouen, Le Havre, Montpellier, Saint-Étienne, Reims, Nîmes, Toulouse, etc.), sans compter l'appui apporté à un nombre croissant de structures locales.

Travailler à l'inclusion sociale de tous dans la société

Depuis le premier accueil des personnes les plus vulnérables jusqu'à l'accompagnement vers l'autonomie, l'action menée en 2016 s'est déployée dans un contexte de besoins sociaux complexes et renforcés.



Fortement implantés en particulier en Île-de-France et dans de nombreuses métropoles régionales, les établissements du secteur Inclusion sociale accueillent chaque jour, fin 2016, plus de 5500 personnes isolées ou en couple/famille, en situation de besoin social. L'action réalisée à leur service est extrêmement diversifiée: de la maraude aux services inconditionnels des accueils de jour (orientation, domiciliation, etc.) en passant par l'hébergement en urgence (fortement développé fin 2016) ou par la réinsertion, sans oublier l'accès aux droits au logement et à l'emploi. Le tout en s'efforçant de tenir compte de la singularité de chaque parcours et projet de vie.

En 2016, de nombreux établissements ont accueilli un nombre croissant de personnes venant d'un pays étranger (*lire p. 26*). L'ensemble des établissements ont souligné également l'accroissement des problématiques de santé, en particulier sur le plan psychique; l'accueil de jeunes adultes très déstabilisés, souvent souffrant d'addictions; l'accompagnement de nombreuses personnes vieillissantes désocialisées.

Les personnes vivant en situation de précarité sont, par ailleurs, souvent confrontées à des effets inégaux cumulatifs: par exemple, dans une résidence sociale francilienne qui accueille des femmes à la recherche d'un logement, environ une résidente salariée sur trois occupait, en 2016, un emploi précaire de services à la

personne, seule possibilité d'insertion professionnelle accessible pour elles.

Pour réaliser ses missions, chaque établissement cherche en permanence à transformer son travail: par exemple, au CHRS de Marseille, création, en 2016, d'un pôle santé avec pérennisation du poste de coordinatrice financé par l'ARS; adaptation de l'accompagnement des résidents accueillis avec leur(s) enfant(s), par exemple dans les CHRS de Louviers ou Lyon; travail sur la cohérence et la coordination des actions lorsque celles-ci sont réalisées dans des sites distincts, parfois distants; soutien au travail pluridisciplinaire, seul à même de proposer des accompagnements adaptés à chaque personne selon sa situation spécifique.

DES PARTENARIATS POUR RENFORCER LES ACTIONS SUR LE TERRAIN

De très nombreux partenariats locaux et bénévoles permettent à chaque établissement de renforcer des actions adaptées aux situations et parcours: pour prendre un exemple parmi bien d'autres, des résidents du CHRS de Rouen ont pu bénéficier en 2016 d'une convention signée avec Orange Solidarité et ainsi participer à des ateliers gratuits pour s'approprier les outils informatiques. Dans la dynamique des années antérieures, des actions nouvelles et/ou expérimentales ont été projetées ou mises en œuvre en 2016: projet «10000 logements» pour l'accès direct des personnes en situation



Échange entre jeunes résidents et accompagnant au Passage, le CHRS de Metz, février 2016.

de précarité à un logement; projet «pair-aidance», avec intervention de personnes hébergées en soutien des professionnels dans leur accompagnement des personnes accueillies; interventions liées à l'art contemporain, à la photo, à l'écriture; ouverture du premier Centre provisoire d'hébergement pour personnes réfugiées à Paris (*lire p. 26*); etc.

Pour sa part, la coordination nationale du secteur Inclusion a continué à agir, en 2016, pour porter des projets communs (par exemple, la finalisation et le déploiement, tout au long de l'année, d'outils au service des projets personnalisés au sein des établissements), à appuyer les actions locales et à participer aux réseaux

partenariaux nationaux (Fédération des acteurs de la solidarité - ex-FNARS, Collectif des associations unies, groupe Alerte, etc.).

Elle a, par ailleurs, continué son action de promotion de la démarche participative (*lire participation p. 31*), afin de renforcer le «pouvoir d'agir» de chaque personne accueillie.



Yuan Grimaldi, directeur des programmes Inclusion sociale (photo) **Katarzyna Halasa** et **Perrine Jospin**, conseillères techniques



Le service laverie à l'accueil de jour de Dunkerque.

ACCUEILS DE JOUR

Au 1^{er} janvier 2017
Nombre d'accueils de jour > 5
Capacité d'accueil
> 240 personnes/jour
Nombre de passages en 2016
> 124 000

Les centres d'accueil de jour ont pour finalité de proposer aux personnes en situation de (grande) précarité matérielle et/ou sociale un espace d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation, au sein duquel chacun a également accès à un ensemble de services/prestations (selon les centres: repas, hygiène, soins, animations, domiciliation, consigne, permanences sociales, etc.). L'objectif global des accueils de jour est d'accueillir et de soutenir tout au long de l'année des hommes et des femmes majeurs en recherche d'hébergement, de logement, d'accompagnement, de lien social et de moyens matériels. L'accueil y est inconditionnel et immédiat, et, dans la mesure du possible, l'accompagnement global dont chaque personne bénéficie contribue à son parcours d'insertion et/ou à ses projets de vie. Les professionnels de l'accueil, de l'accompagnement social, de la restauration, ainsi que les bénévoles et les partenaires intervenant au sein des accueils de jour concourent à la qualité des prestations, tout en cherchant à construire des liens et à favoriser la participation des personnes accueillies.

HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES

Au 1^{er} janvier 2017
Nombre de sites d'hébergement temporaire > 9
Capacité d'accueil
> 750 personnes
Nombre de journées d'accueil et d'hébergement en 2016 > 125 000

Dans plusieurs agglomérations où la Fondation intervient au service des personnes en situation de précarité, des lieux d'hébergement temporaire sont chaque année (ré)activés, principalement durant la période hivernale, de novembre à mars. Selon les territoires, cet hébergement peut être réalisé dans des bâtiments réquisitionnés (par exemple, en instance de réhabilitation) à cet effet;

il peut s'agir aussi de gymnases ou autres lieux mobilisés pour une mise à l'abri de (très) courte durée. Depuis plusieurs années, une autre forme d'hébergement temporaire consiste, pour les établissements de la Fondation, à nouer des partenariats avec des bailleurs sociaux pour accueillir des personnes dans des appartements disponibles, dotés des équipements nécessaires à une vie quotidienne digne. Quel que soit le type d'hébergement, l'enjeu pour les professionnels est double: travailler pour que la vie quotidienne dans ces hébergements temporaires soit la plus bénéfique possible pour les personnes accueillies; identifier et faire aboutir le plus vite possible une orientation positive pour le parcours et les projets des personnes.



Une famille accueillie en hébergement temporaire hivernal 2016-2017 à Belfort.



FERDINAND NJOH
NJOH, accueilli au Palais du Peuple, auteur de la préface de « Clichés de vie », recueil de portraits et de récits de personnes accueillies à la Fondation de l'Armée du Salut, novembre 2016.

Les auteurs des récits de vie consignés dans ce livre sont des personnes qui, à un moment donné, ont vu leur vie basculer, suite à des situations différentes les unes des autres: maladie, perte d'emploi et/ou de logement, rupture familiale, fuite de pays en guerre... Cependant, le regard que la société porte sur eux s'avère désobligeant: ce sont "des drogués", "des alcooliques", "des assistés", "des gens violents", etc. Ce regard, inspiré par la peur, les rend infréquentables! À travers "Clichés de vie", la Fondation de l'Armée du Salut souhaite briser le mur du silence en leur donnant la parole et sensibiliser l'opinion à la nécessité de tendre la main, donner une seconde chance, d'aider à se reconstruire. »



À l'accueil de la Cité de Lyon, CHRS.

CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE ET AUTRES HÉBERGEMENTS PÉRENNES

Au 1^{er} janvier 2017
Nombre d'hébergements d'urgence pérennes/stabilisation/demandeurs d'asile et réfugiés (hors dispositifs migrants et CAO, lire p. 26) > 25
Capacité d'accueil
> 1110 personnes
Nombre de journées d'accueil et d'accompagnement en 2016
> 327 000

Nombre de CHRS > 19
Capacité d'accueil
> 1570 personnes
Nombre de journées d'accueil et d'accompagnement en 2016
> 553 000

Dans les centres d'hébergement d'urgence pérennes, les centres d'hébergement de stabilisation (CHS) et les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les personnes, pour la plupart orientées par les SIAO (Services intégrés d'accueil et d'orientation), sont accueillies et accompagnées pour des durées

variables: quelques mois, voire plusieurs années selon leur situation. Ces établissements articulent espaces privés (chambre/appartement autonome), espaces collectifs (restaurant, espaces emploi/multimédia, salles dédiées aux activités sportives, culturelles, etc.) et de travail (bureaux, salles de réunion, etc.). Certains établissements accueillent des publics spécifiques (des hommes au Palais du Peuple, des femmes accompagnées éventuellement de leurs enfants aux Glycines ou au centre de stabilisation du Palais de la Femme, des jeunes adultes de moins de 25 ans, au Passage). D'autres sont des lieux de vie et d'accompagnement mixtes (par exemple la Cité de Refuge ou la Résidence Foch). Les équipes (éducatives, administratives, entretien, etc.), avec le concours des partenaires et de bénévoles, accompagnent globalement les personnes accueillies, c'est-à-dire en tenant compte de toutes les dimensions de leur vie et de leurs projets

dans l'objectif de favoriser leurs démarches, leur autonomie sociale et leur bien-être. Cet accompagnement s'appuie sur un contrat et fait l'objet d'évaluations régulières. Les équipes travaillent aussi à la qualité de vie collective au sein de l'établissement et en lien avec son territoire d'implantation. Certains établissements réalisent également des prestations spécifiques (accompagnement d'allocataires du RSA, accueil de personnes sous main de justice ou sortant de prison - lire p. 32-33-, etc.). Selon la situation et les besoins des personnes, la relation de confiance s'instaure plus ou moins rapidement, les démarches d'insertion nécessitent plus ou moins de présence/appui, la participation à la vie collective est plus ou moins forte. Le départ du lieu d'hébergement peut se faire en lien avec l'accès à un emploi, à un logement autonome, une régularisation de situation administrative, une admission dans un autre dispositif d'hébergement ou logement, etc.



CINDY MONDON
En contrat d'insertion à l'ACI Pause Café (témoignage recueilli en octobre 2016).

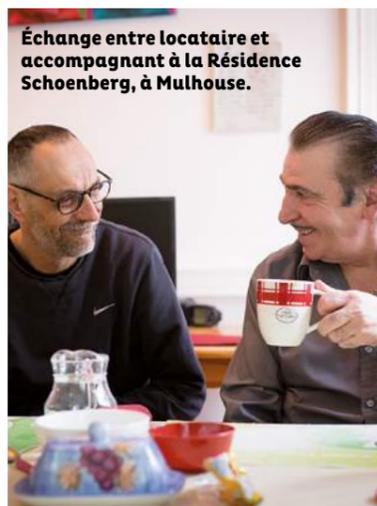
« J'ai été orientée vers l'ACI Pause Café par Pôle emploi, je suis venue passer un entretien, et cela a marché. Je travaille à la friperie (accueil du public, tri des dons de vêtements, revente et animation du magasin). Mon contrat d'insertion est de 26 heures, rémunéré à 840 euros par mois. J'habite à Tence, à 15 minutes en voiture du Chambon-sur-Lignon. À la base, j'ai un CAP vente en boulangerie. J'ai pour projet professionnel de m'engager dans une formation pour ouvrir, à terme, une exploitation agricole, plus précisément une chèvererie. C'est une reconversion professionnelle. Mon statut serait exploitant agricole. »

RÉSIDENCES SOCIALES/PENSIONS DE FAMILLE

Au 1^{er} janvier 2017
Nombre de résidences sociales, pensions de famille, autres résidences et foyers logement
> 21
Capacité d'accueil
> 900 personnes
Nombre de journées d'accueil et d'accompagnement en 2016
> 237 000

Les résidences sociales ont pour mission la mise en œuvre du droit au logement et ont une vocation sociale. Outils des plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées, elles constituent une solution temporaire (quelques mois, voire plus) pour des personnes confrontées à des difficultés d'accès à un logement autonome et, souvent, à d'autres formes de fragilités/discriminations sociales (accès aux droits, à l'emploi, repères sociaux, accès aux savoirs, etc.). Tout au long de leur séjour en résidence sociale, les personnes, orientées après une évaluation sociale de leur situation (certaines ont été précédemment accompagnées dans un CHRS, etc.), sont accompagnées par un(e) référent(e) et soutenues dans leurs démarches et leur vie quotidienne par le travail coordonné des professionnels de l'établissement. Si l'autonomie des personnes est l'objectif principal de ce type d'établissement, la participa-

tion aux activités proposées et à la vie collective conserve toute son importance pour qu'elles puissent exercer pleinement leur citoyenneté, dans la perspective de leur sortie vers un logement de droit commun, souvent dans le parc social. Les pensions de famille et les résidences accueils sont deux types particuliers de résidence sociale: elles répondent à des besoins en logement de personnes dont le parcours de vie rend inadéquat ou impossible l'accès à un logement autonome. Les personnes peuvent demeurer dans leur logement sans limite dans le temps, et des équipes sociales assurent avec elles l'animation et la qualité de la vie collective. Ce type de logement continue à se développer au sein de la Fondation.



Échange entre locataire et accompagnant à la Résidence Schoenberg, à Mulhouse.

STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE)

Nombre de SIAE **> 7**
Capacité d'accueil (hors Travail & Partage)
> 180 personnes
Nombre de journées d'accompagnement en 2016 (hors Travail & Partage)
> 145 000

Afin de construire des ponts entre des situations professionnelles fragiles et le cadre standard du travail,

les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) fonctionnent comme des entités économiques à vocation sociale: elles produisent des biens et/ou des services, tout en travaillant activement à la réinsertion professionnelle et sociale des personnes employées. Au sein de la Fondation, les SIAE sont représentées par des ateliers et chantiers d'insertion, des ateliers d'adaptation à la vie active et une association intermédiaire.

Employant des personnes jusque-là exclues du marché de l'emploi, ces structures leur proposent un contrat de travail à durée déterminée d'insertion, complété par un accompagnement social et professionnel personnalisé. À souligner que, outre ces SIAE, la plupart des établissements développent d'autres types d'actions favorisant la réinsertion professionnelle des personnes accompagnées (dispositif Premières heures, etc.).

Paris - Cité de Refuge Une nouvelle dynamique vers l'autonomie



Bâtiment réhabilité, nouveau projet social.

Implantée dans un quartier du 13^e arrondissement en complet renouvellement, la Cité de Refuge, historique établissement parisien construit au début des années 1930 et totalement réhabilité depuis fin 2015, permet à près de 300 résidents de stabiliser leur situation, de vivre mieux et d'engager des projets les conduisant vers l'autonomie.

Intégrant un CHS et un CHRS, la Cité de Refuge accueille depuis 2016 un public diversifié, féminisé, comptant un nombre croissant de couples avec ou sans enfants – une mixité qui représente un élément d'apaisement dans la vie quotidienne. Beaucoup de résidents sont hébergés et accompagnés au CHRS au-delà d'une, voire plusieurs années – le temps nécessaire pour un parcours vers l'autonomie. La réinstallation dans le bâtiment réhabilité a été l'occasion d'une réorganisation et d'une valorisation du travail des professionnels des deux accueils de l'établissement (CHRS et CHS), dont le rôle est primordial (circulation

de l'information, mise en relations, écoute, soutien, etc.). Si le restaurant-self de l'établissement est accessible à tous les résidents, 3 sur 4 ont désormais la possibilité de préparer leur repas dans leur kitchenette individuelle. Autre besoin repéré: un accompagnement renforcé au domicile, auquel a correspondu en 2016 le recrutement de deux professionnels pour soutenir les résidents dans l'apprentissage de la cuisine, l'entretien du lieu de vie, l'aide à la toilette, etc. De nombreuses activités sont proposées au sein de la Cité (par exemple, une salle de sport bien plus grande et mieux aménagée; la résidence, en 2016, d'une association partenaire

d'arts de la rue), et deux postes de volontaires en service civique ont été créés pour soutenir la participation des résidents. Début 2016, plus d'un tiers d'entre eux avaient des problèmes de santé physique, 62 des troubles psychologiques et 66 des problèmes d'addictions: l'accompagnement en matière de santé occupe donc une place importante, en lien avec de nombreux partenaires extérieurs et une psychologue au sein de l'équipe. Grâce au partenariat avec un médecin, une infirmière et un pharmacien du quartier, une permanence santé a été mise en place un après-midi toutes les deux semaines, mais cette action doit globalement être amplifiée.

Logement et emploi

L'autonomie passe par l'accès à un logement, mais la pénurie de logements accessibles à des ménages à faibles ressources, en particulier en région parisienne, est la raison première de durées de séjour croissantes. En parallèle de l'accès à un logement ou un hébergement durable, l'autre volet de l'autonomie est l'accès à l'emploi. À noter qu'à fin 2016, sur les 176 adultes accueillis au CHRS, 46 travaillaient en CDI, CDD, contrat aidé ou auto-entrepreneuriat. Au cours de cette année, 5 résidents de la Cité sont intervenus dans d'autres établissements parisiens de la Fondation dans le cadre du dispositif Premières heures¹; un conseiller en insertion professionnelle a pu être embauché dans le cadre du partenariat avec le Parcours Emploi PLIE; et 36 résidents ont participé aux différents ateliers de remobilisation de la Cité (buanderie, nettoyage, technique, etc.), avec un accompagnement personnalisé fondé sur un «projet éducatif et technique de redynamisation sociale». Enfin, plusieurs autres projets sont engagés: la création d'un chantier d'insertion et la participation à l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée.

¹ Lire www.paris.fr, rubrique Actualités Dispositif Premières heures.

Face aux dépendances accrues, agir avec cohérence et humanité

Compétences, coordination du travail et attention à chaque personne sont au fondement de l'action au service des personnes dépendantes.



Chaque jour, ce sont plus de 1200 personnes âgées dépendantes, convalescentes ou handicapées qui sont accueillies et accompagnées dans 13 établissements dont la Fondation coordonne l'action dans plusieurs régions. Tout au long de l'année 2016, les équipes, appuyées par la coordination nationale, les services support du siège, des bénévoles et de nombreux partenaires, ont poursuivi leur action au service du bien-être des personnes accueillies, de l'épanouissement de leurs facultés, de la préservation de leur autonomie, de leur participation à la vie sociale et de leur accompagnement parfois jusqu'en fin de vie. Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi ASV (Adaptation de la société au vieillissement), les établissements et la coordination nationale ont travaillé en 2016 à l'élaboration d'un nouveau contrat de séjour en EHPAD, tenant compte de nouvelles obligations (désignation de la personne de confiance, entretien préalable, etc.). Toujours en lien avec la loi ASV, les établissements médico-sociaux de la Fondation ont commencé à préparer la transformation induite par la contractualisation avec leurs financeurs, ARS et Conseils départementaux – une transformation profonde, puisque chaque établissement s'engagera sur des objectifs quantifiés d'activité sur cinq ans, tout en devant tenir compte d'une contrainte budgétaire toujours forte.

Or les constats opérés par tous les acteurs du secteur médico-social depuis plusieurs années, en matière de besoins des personnes accueillies en établissements, restent d'actualité: celles-ci vivent des formes de dépendance accrues, en lien avec leur vieillissement et aux évolutions des pathologies. Une solide coordination et cohérence du travail sont donc plus que jamais indispensables, tout comme le renforcement des compétences et qualifications: un appui au management a été engagé en 2016, avec la perspective de formations autour des rapports entre éthique et management de proximité; en coordination avec la direction des Ressources humaines au siège de la Fondation, des formations interétablissements ont été organisées pour de nombreux professionnels, portant en particulier sur l'accueil des personnes âgées et les écrits professionnels; le recrutement des professionnels et l'accompagnement de leur carrière restent un enjeu majeur. Sur un autre plan, plusieurs projets/actions d'harmonisation des outils et pratiques se sont poursuivis en 2016: la conception et mise en œuvre d'un logiciel commun de suivi des situations des personnes hébergées, en coordination avec le service des systèmes d'information du siège; la préparation du projet Serafin¹; le travail mené depuis plusieurs années en faveur du partage de bonnes pratiques pour une participation et une communication adaptées aux personnes dépendantes (*lire p. 31*). L'année 2016 a également été



À la Résidence Heimelig, la maison de retraite médicalisée de Seppois/Waldighoffen, dans le Haut-Rhin, juin 2016.

marquée par plusieurs projets locaux répondant aux besoins des personnes dépendantes: entre autres, un travail transversal entre les services du siège de la Fondation, la Résidence Laury Munch et le bailleur social partenaire, pour préparer l'ouverture d'une nouvelle résidence senior à Strasbourg; la réhabilitation en cours des bâtiments et perspective d'un PASA² à la maison de retraite médicalisée de Saint-Étienne; un projet de jardin thérapeutique à Saint-Malo. Enfin, la Fondation et plusieurs associations locales intervenant au service des personnes dépendantes travaillent ensemble dans le cadre de mandats d'assistance de gestion (*voir liste des implantations en fin de rapport*), ces établissements

isolés recevant ainsi un appui en matière de gestion, qualité des prestations, projets informatiques et immobiliers, afin de consolider la fiabilité des services aux personnes, tout en conservant leur identité associative.

¹Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des personnes handicapées.

²Pôle d'activités et de soins adaptés.



Claude Hege, directeur des programmes Jeunesse-Handicap-Dépendance (photo)
Sylvie Dupont, conseillère technique
Chloé Magnan, chargée de mission



MICHÈLE RINAUDO
assistante de soins en
gérontologie au Soleil d'automne,
maison de retraite médicalisée
de Tonneins (Lot-et-Garonne).

« Au sein de notre établissement se trouve un PASA labellisé, qui accueille en journée et pendant la semaine 12 résidents présentant des troubles cognitifs associés à des troubles du comportement modérés. Nous sommes deux assistantes de soins en gérontologie (ASG) et la psychologue de l'établissement à travailler pour le bien-être de nos aînés, en créant un climat apaisant ou dynamisant selon les besoins. Différents ateliers collectifs (gymnastique douce, physio-parc, jeux de société, musique et chant, promenade dans le jardin, atelier cuisine, etc.) et des accompagnements individuels sont proposés pour réhabiliter les capacités motrices et les fonctions cognitives, pour mobiliser les fonctions sensorielles et maintenir le lien social, pour renforcer le sentiment d'utilité et l'estime de soi. L'important étant aussi de vivre comme "chez soi", les résidents sont sollicités pour participer aux tâches de la vie quotidienne. »



À la Sarrazinière, la maison de retraite médicalisée de Saint-Étienne, juin 2016.

ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Au 1^{er} janvier 2017
Nombre d'EHPAD > 8
Capacité d'accueil
> 690 personnes
Nombre de journées d'accueil
et d'accompagnement en 2016
> 251 000

« Ces établissements (EHPAD) accueillent des personnes âgées en perte d'autonomie, dont le maintien à domicile s'avère difficile en raison de leur isolement et/ou de leur difficulté à effectuer les tâches ordinaires de la vie courante; la plupart souffrent de pathologies nécessitant un traitement, une surveillance médicale et des soins paramédicaux. Ces maisons de retraite médicalisées représentent pour beaucoup leur dernier domicile. C'est pourquoi la mission première des professionnels est d'en faire un lieu de vie agréable, convivial, respectueux des habitudes et de la personnalité de chacun. Les soignants,

aides médico-psychologiques, animateurs... coordonnent leur travail afin de maintenir le plus possible et le plus longtemps possible l'autonomie et les aptitudes de chaque personne, tout en étant à son écoute et en se souciant de son bien-être. Dans presque tous les EHPAD de la Fondation, un Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) permet d'accueillir chaque jour, dans une ambiance conviviale, de petits groupes de résidents, avec lesquels des activités adaptées sont réalisées pour prévenir le repli sur soi et l'érosion des facultés psychiques et physiques (*lire témoignage ci-contre*). Les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentée sont, pour leur part, accueillis dans des lieux spécifiquement aménagés. De très nombreuses activités sont organisées au sein et en dehors de l'établissement, et l'intervention des familles, des bénévoles et des partenaires contribue fortement à enrichir la qualité de la vie sociale.

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION (SECTEUR SANITAIRE)

Au 1^{er} janvier 2017
Nombre de SSR > 1
Capacité d'accueil
> 50 personnes
Nombre de journées d'accueil
et d'accompagnement en 2016
> 10 400

« Avant leur retour à domicile ou leur orientation vers une autre structure (EHPAD, etc.), des patients adultes

sortant d'hospitalisation peuvent exiger une stabilisation de leur état de santé et un accompagnement global tenant compte de leur situation personnelle et sociale : c'est à ce besoin que répond Le Château, où sont accueillis, pendant quelques semaines en moyenne, une cinquantaine de patients des départements de la Drôme et de l'Ardèche. Dans ce centre de soins de suite et de réadap-

tation polyvalent, répondant aux exigences du service public hospitalier, le travail des équipes est coordonné aussi bien sur le plan thérapeutique que sur celui de l'animation et du suivi social, afin de garantir la qualité de vie quotidienne et la perspective de sortie la plus favorable possible pour chaque patient. Un projet de réimplantation de l'établissement est toujours à l'étude.

ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Au 1^{er} janvier 2017
Capacité d'accueil (ESAT/
Hébergement/SAVS)
> 180 personnes
Nombre de journées d'accueil
et d'accompagnement
en 2016 > 49 800

« Le Domaine du Château d'Auvilliers est un établissement particulier: accueil ponctuel en journée, accompagnement des personnes durant de nombreuses années, lieu de travail adapté, accueil commercial ouvert au public, il est un lieu organisé et vivant grâce auquel plus d'une centaine d'adultes handicapés, accompagnés par des équipes pluri-disciplinaires (équipes éducatives, médicales, encadrants techniques, etc.), mènent leur parcours de vie. Certains sont salariés et travaillent dans des ateliers situés au sein de l'établissement (horticulture/floriculture, entretien d'espaces verts, conditionnement, etc.) ou bien en détachement dans des entreprises



Le groupe de résidents et accompagnants participant au spectacle Handidanse près d'Orléans, juin 2016.

extérieures. Au fil des années, l'établissement a étendu ses activités et développé son inscription territoriale et ses partenariats. Il re-

présente aujourd'hui une véritable plate-forme de services du secteur nord d'Orléans pour les personnes handicapées.

FOYERS D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

Au 1^{er} janvier 2017
Nombre de FAM > 4
Capacité d'accueil
> 150 personnes
Nombre de journées
d'accueil et d'accompagnement
en 2016
> 60 700

« Les Foyers d'accueil médicalisé (FAM) ont pour mission d'accueillir des personnes handicapées mentales, dépendantes et/ou vieillissantes, devenant ainsi leur lieu de vie. Ces personnes y sont orientées par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Leur dépendance,

de formes et niveaux variables, rend nécessaire l'intervention de professionnels pour les actes de la vie quotidienne, ainsi qu'un suivi médical et des soins réguliers. Autant qu'il est possible, l'établissement accueille ces personnes jusqu'à la fin de leur vie. Le travail coordonné des professionnels (éducateurs, soignants, etc.) a pour objectif d'aider les personnes accueillies à maintenir le plus longtemps possible leurs capacités physiques et psychiques. Une bonne partie de la vie quotidienne se structure autour d'unités de vie, tandis que d'autres activités ou rencontres se déroulent dans des espaces communs à l'ensemble de l'établissement ou à l'extérieur. La participation des familles et de nombreux partenaires contribue à la qualité de vie des personnes en FAM et au maintien de liens avec la vie sociale environnante.



Fête de Noël à la Résidence Laury Munch, à Strasbourg, décembre 2015.

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

Au 1^{er} janvier 2017
 Nombre de MAS > 1
 Capacité d'accueil > 50
 Nombre de journées d'accueil
 et d'hébergement en 2016
 > 16 100

La Maison d'accueil spécialisée Le Grand Saule, en Île-de-France, est le lieu de vie et de soins d'une cinquantaine d'adultes polyhandicapés, dont les équipes pluridisciplinaires assurent une prise en charge globale au quotidien (repas, toilette, etc.). L'ob-

jectif de leur accompagnement personnalisé est de favoriser la vie la plus épanouissante et autonome possible au regard de la dépendance de chaque personne. Toute l'année, des ateliers leur sont proposés, mais aussi des sorties individuelles ou collectives, et l'établissement organise des fêtes qui jouent un rôle important dans la vie collective. Enfin, les liens avec les familles font l'objet d'une attention particulière. Un projet architectural et de services est actuellement travaillé pour adapter les réponses aux besoins des résidents.



Séjour adapté hivernal pour des résidents du Grand Saule, avec leurs accompagnants, février 2016.

ACCUEILS DE JOUR, HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES

Au 1^{er} janvier 2017
 Nombre d'accueils de jour (a) et hébergements temporaires (b)
 > 8 (a), 12 (b)
 Capacité d'accueil > 70 (a), 30 (b)
 Nombre de journées d'accueil
 et d'hébergement en 2016
 > 12 500 (a), 3 700 (b)

De nombreux établissements accueillant des personnes dépendantes animent des accueils de jour. L'accueil des personnes vivant à domicile et souffrant de pathologies de type Alzheimer ou apparentée est adapté à leurs besoins (prévention de leur isolement dans la vie quotidienne; maintien des aptitudes physiques et psychologiques; soutien du conjoint et/ou de la famille) et leur permet

de partager des journées dans un environnement social agréable et convivial. Ces accueils disposent de locaux spécifiques, articulant généralement un espace cuisine/repas et un espace pour les activités (*lire p. 29-30*). Par ailleurs, certains établissements proposent également un hébergement temporaire, qui offre aux personnes dépendantes une alternative entre le maintien à domicile et l'entrée en institution, ou entre une hospitalisation et un retour à domicile, le temps de mettre en place des aides appropriées. Cette période d'accueil en hébergement temporaire bénéficie également aux familles/conjoints (vacances, hospitalisation programmée du conjoint, conseils/informations, etc.).



JÉRÔME PELLISSIER
 psycho-gerontologue,
 intervenant au groupe Éthique de
 la Fondation, en novembre 2016.

Lors des échanges avec les participants du groupe Éthique de la Fondation, j'ai été frappé par le souci porté aux situations où la personne accueillie est dans un tel état qu'elle ne peut guider l'aide qu'on va lui apporter, d'où une attention aiguë des accompagnants à ce que les interventions auprès de la personne accueillie ne blessent pas leur autonomie, leur monde, leurs relations, leur temps... C'est le cœur du "prendre-soin": accompagner, aider l'autre en s'assurant de l'aider avec lui. Malgré la forte pression du travail quotidien, certaines équipes y parviennent mieux en raison, en particulier, de la qualité et de l'intensité des échanges, de la culture de l'autonomie des professionnels, de vrais temps d'échanges dans les équipes, d'une administration souple, accessible, qui valorise les savoir-faire des professionnels et un "prendre-soin" centré sur la personne. C'est donc tout un mode d'organisation, souvent plus facile à mettre en œuvre dans des petites structures un peu familiales.»

ZOOM

Strasbourg - Résidence Laury Munch

Parce que chaque personne est différente...



Plus de 110 professionnels interviennent au service des résidents.

Seul établissement de ce type au sein du réseau de la Fondation de l'Armée du Salut, la Résidence Laury Munch accueille 124 personnes en EHPAD et en FAM, et 20 personnes dans deux accueils de jour. Des structures intégrées sur un même site, avec un même double objectif central: accompagnement individualisé adapté et « bien vivre ensemble ».

Depuis son ouverture en 2012 dans un bâtiment neuf implanté dans le quartier de Neuhof, la Résidence Laury Munch accueille 84 personnes en EHPAD et 40 en FAM, qui partagent leur vie quotidienne entre leur « unité de vie » (dont une unité Alzheimer pour 24 résidents) et les espaces collectifs de la Résidence (restaurant, etc.). La Résidence peut ainsi permettre à des parents âgés dépendants, dont le maintien à domicile est difficile, et à leur(s) enfant(s) handicapés vieillissants, de préserver le lien familial. En 2016, l'EHPAD a accueilli 49 nouveaux

résidents, dont 21 en hébergement temporaire. Les troubles neuropsychiatriques de nombreux résidents et leur vieillissement (86 ans pour les résidentes) se traduisent par des exigences renforcées, en particulier en termes de soin et de liaison avec les professionnels extérieurs. La Résidence a également accompagné le décès d'une trentaine de résidents en 2016, en pouvant s'appuyer sur un accompagnement spirituel et des interventions telles que groupes de parole, soins palliatifs, etc. Du côté du FAM, l'équipe accorde de plus en plus de place au « prendre soin », pour accompagner le vieillissement

et la baisse d'autonomie des résidents, liée à l'évolution de leurs pathologies (fragilisation de l'état de santé, épisodes de démence, etc.). L'accompagnement aux rendez-vous médicaux extérieurs est par exemple indispensable pour faire le lien avec des résidents qui ne sont pas toujours en capacité d'exprimer leurs souffrances ou leurs ressentis. Cette posture d'équipe a réduit le nombre d'hospitalisations au cours de l'année 2016. Que ce soit à l'EHPAD ou au FAM, l'accompagnement individualisé (formalisé tout au long de l'année dans des « projets d'accompagnement individualisés ») est en constante évolution, et le travail coordonné entre équipes de direction et administratives, soignantes, éducatives, animation et maintenance du bâtiment est primordial. Au cours de 2016, 16 formations ont été suivies par 1 à 35 salariés chacune et un projet en partenariat avec le bailleur Habitation moderne a permis la construction d'une nouvelle résidence pour seniors isolés autonomes, baptisée Les Rives du Moulin, ouverte au premier trimestre 2017.

Une large palette d'activités et d'animations

La Résidence Laury Munch est avant tout un lieu de vie avec de très nombreuses activités adaptées. L'équipe animation de la Résidence propose chaque jour plusieurs activités et a poursuivi, tout au long de 2016, des animations développées autour de thématiques comme « Voyageons au fil des saisons » (introduction aux cultures du monde) et « Raconte-moi ton métier ». Des thématiques qui ont montré que les résidents s'impliquent volontiers dans des activités reliées à leur histoire de vie. L'une des animatrices de la Résidence participe par ailleurs au groupe national des ambassadeurs de la participation et de la communication adaptées (*lire p. 31*). Le travail d'animation est également appuyé par des bénévoles et de très nombreux partenariats, essentiels pour le bien-être des résidents.

Soutenir la société de demain

À Lyon, Montpellier, Mulhouse, Nîmes, Paris, Saint-Malo et Strasbourg, des établissements accueillent des enfants, adolescents ou jeunes adultes pour les soutenir dans leur parcours de vie et d'apprentissages.



Chaque jour, ce sont plus de 1100 enfants et adolescents qui sont accueillis ou accompagnés (parfois avec leur famille et/ou à domicile) par huit établissements de la Fondation, implantés dans cinq régions, et mettant en œuvre des missions très variées. Celles-ci s'inscrivent dans un contexte social où, en particulier, les effets d'inégalités croissantes (de revenus, d'accès aux droits, à la santé, à l'éducation, entre territoires, etc.) et de pauvreté matérielle relative (1,2 million d'enfants et adolescents vivent dans des familles dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté¹) se répercutent sur le parcours de vie de nombreux jeunes.

Face aux ruptures et handicaps, aux risques d'isolement ou de ségrégation sociale, d'exclusion scolaire (selon le Défenseur des droits, l'accès à l'école n'est pas un droit effectif en France pour tous, en particulier pour les enfants les plus vulnérables²), face aux difficultés d'accès à l'autonomie, les établissements de la Fondation interviennent pour protéger les jeunes et leur permettre de poursuivre leur vie, temporairement ou durablement, dans un cadre digne, avec un accompagnement associant autant que possible les familles et favorisant leur santé, leurs apprentissages, leurs projets, leur citoyenneté. Dans ce sens, l'année 2016 a vu progresser les projets immobiliers des deux foyers éducatifs de Strasbourg (à terme, délocalisé

dans un nouveau bâtiment) et Mulhouse, et de l'espace enfants-parents de l'Arche de Noé, à Lyon.

Quels que soient leurs territoires d'implantation et les missions qu'ils poursuivent, ces établissements travaillent tous au sein de réseaux partenariaux indispensables à la réalisation de leurs missions : ASE, PJJ, MDPH, établissements scolaires, collectivités locales, réseaux associatifs locaux et nationaux, groupe de réflexion national « Vers le haut » (lire p. 40), etc.

À titre d'exemple, en 2016, le Foyer du Jeune Homme a travaillé avec les services du Conseil départemental du Bas-Rhin à l'évolution des dispositifs d'accueil des jeunes; la Résidence maternelle des Lilas a participé à la quatrième Rencontre des centres maternels parisiens; et l'agrément de l'Arche de Noé, par la Caisse d'allocation familiale, comme « espace de vie sociale » a représenté à la fois une reconnaissance du travail mené auprès des familles et de la participation des usagers au fonctionnement de la structure, et une source de financement supplémentaire des actions réalisées au service des jeunes. Début 2016, c'est un projet élaboré par l'établissement Les Enfants de Rochebonne et ses partenaires de l'ASE d'Ille-et-Vilaine qui a débouché sur l'ouverture d'un nouveau lieu de vie accueillant des jeunes en rupture, (lire p. 4) ; le même partenariat permet également l'accueil, à Saint-Malo, de mineurs étrangers (« non accompagnés », lire p. 28). Une reconnaissance nationale des ITEP a, par ailleurs, été opérée par la loi de modernisa-



Aux Enfants de Rochebonne, à Saint-Malo, janvier 2017.

tion du système de santé du 26 janvier 2016 : ces établissements peuvent fonctionner en « dispositif intégré », c'est-à-dire selon des modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives en fonction des besoins des jeunes accueillis.

Enfin, la coordination nationale de ces établissements au sein de la Fondation a permis d'animer, tout au long de l'année 2016, des rencontres nationales permettant l'échange avec des intervenants qualifiés autour de problématiques/thématiques telles que le décrochage scolaire, le pouvoir d'agir des parents ou la loi sur la protection de l'enfance. Par ailleurs, des professionnels de plusieurs établissements ont participé en particulier

à un travail en cours autour de « réflexions éthiques », mené transversalement avec les établissements Handicap-Dépendance.

¹ www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=2031, et le rapport 2017 sur les inégalités en France, publié par l'Observatoire des inégalités.

² Rapport du 20 novembre 2016, « Droit fondamental à l'éducation : une école pour tous, un droit pour chacun », consultable sur www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/raa-2016-num-20.02.2017_1.pdf.

Claude Hege, directeur des programmes Jeunesse-Handicap-Dépendance **Sylvie Dupont**, conseillère technique **Chloé Magnan**, chargée de mission

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

Au 1^{er} janvier 2017
Nombre de MECS > 1
Capacité d'accueil
> 50 personnes
Nombre de journées d'accueil
et d'accompagnement
en 2016 > 20 000

Les Maisons d'enfants à caractère social (MECS) accueillent et accompagnent des enfants et adolescents relevant des mesures de protection de l'enfance. Il en existe une seule dans le réseau de la Fondation, Les Enfants de Rochebonne. Les enfants et adolescents sont confiés à l'établissement par l'Aide sociale à l'enfance (ASE - service du Conseil départemental) pour répondre à différents besoins (accueil provisoire ; délégation, retrait partiel ou déchéance d'autorité parentale ; pupilles de l'État ; accueil de mineurs étrangers non accompagnés ; mesures d'assistance éducative). La durée moyenne de placement est très variable, de quelques



Moment de vie et accompagnement quotidiens aux Enfants de Rochebonne, janvier 2017.

semaines ou mois à plusieurs années. Les missions premières des MECS sont la protection et l'éducation des jeunes confiés, dans un cadre de vie collectif où l'intervention des professionnels au quotidien (rythmes de vie, activités au sein et en dehors de l'établissement, etc.) joue un rôle très important. Parmi les objectifs poursuivis : le bien-être des enfants, souvent en carence éducative et/

ou affective à leur arrivée, durant le placement ; le maintien ou la restauration des liens avec les familles, avec interventions au domicile ; la scolarité et/ou la formation professionnelle ; l'acquisition de l'autonomie à travers l'apprentissage d'habitudes sociales. L'établissement coordonne également, depuis 2015, un accueil de jour pour enfants et parents, à Dol-de-Bretagne.

CENTRES ÉDUCATIFS

Les centres éducatifs accueillent et accompagnent des enfants et adolescents relevant des mesures de protection de l'enfance, confiés à l'établissement par l'Aide sociale à l'enfance (ASE - service du Conseil départemental) ou les services de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), pour des durées très variables,

pouvant aller jusqu'à plusieurs années. Parmi les centres éducatifs, les Foyers d'action éducative (FAE) et les Services d'orientation et recherche d'autonomie (SORA) hébergent et accompagnent, pour leur part, des adolescents et jeunes majeurs. La situation de ces jeunes à leur arrivée présente souvent des problématiques imbriquées, liées aux relations familiales, au rapport conflictuel avec la société, au parcours scolaire, etc. Durant leur séjour dans ces centres et/ou leur accompagnement à leur domicile, les jeunes sont soutenus dans la construction progressive de leur autonomie ; leur projet individualisé doit leur permettre à terme de réintégrer le milieu familial et/ou d'accéder à leur insertion socio-professionnelle adulte. Les professionnels s'attachent en particulier à aider les jeunes à construire leurs repères sociaux, et veillent sur leur santé et leur sécurité.



Atelier d'initiation à la pratique sportive, Strasbourg, juillet 2016.

INSTITUTS THÉRAPEUTIQUES, ÉDUCATIFS ET PÉDAGOGIQUES

Au 1^{er} janvier 2017
Nombre d'ITEP > 2
Capacité d'accueil
> 140 personnes
Nombre de journées d'accueil
et d'accompagnement en 2016
> 25 600

Les Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) ont pour mission d'accueillir des jeunes de 5 à 20 ans qui présentent des difficultés psychologiques dont l'intensité et le caractère durable perturbent (fortement) leur socialisation et leur accès aux apprentissages. Ces jeunes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement

personnalisé. Les ITEP accueillent et accompagnent ces jeunes selon différentes modalités : en internat, en semi-internat ou en accompagnement à domicile. L'interdisciplinarité constitue le principe du travail d'accompagnement en ITEP : des enseignants, des éducateurs, des professionnels du soin travaillent de concert pour tenir compte des spécificités de la situation de chaque jeune, de sa famille et de son environnement social, dans son accompagnement quotidien et à partir de son projet personnalisé d'accompagnement. La collaboration avec de nombreux partenaires (réseaux d'ITEP, établissements scolaires, entreprises et organismes de formation professionnelle, etc.) joue un rôle primordial.



Les Crêts Péclets, le nouveau lieu de vie situé dans le nord de l'Ille-et-Vilaine.

LIEU DE VIE

Au 1^{er} janvier 2017
Nombre de lieux de vie > 1
Capacité d'accueil
> 6 personnes
Nombre de journées d'accueil
et d'accompagnement en 2016
> 1400

Dans une maison située dans le village de Pleugueneuc, à une trentaine de kilomètres de Saint-Malo, un nouveau « lieu de vie » pour jeunes, issu d'un projet en partenariat entre Les Enfants de Rochebonne et les services de l'Aide sociale à l'enfance du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine (lire p. 4), a commencé son activité en 2016. Son principe : le partage de la vie quotidienne entre six adolescents et adolescentes et une équipe de professionnels. Les jeunes accueillis bénéficient d'une stabilité de la relation éducative, et l'accompagnement vise à créer et entretenir une dynamique collective favorable, afin de permettre aux jeunes de reprendre confiance, de (re)trouver un rythme de vie, de (ré)acquiescer les « fondamentaux » et de construire un projet pour leur avenir, en participant en particulier à de nombreuses activités et ateliers.



Travail scolaire adapté à la Villa Blanche Peyron, à Nîmes.



RACHEL GRAFFARD
psychologue aux
Enfants de Rochebonne

À Dol-de-Bretagne, en Ille-et-Vilaine, notre accueil de jour est fréquenté par 8 enfants et parfois aussi leurs familles, du lundi au samedi, à tour de rôle ou en petits groupes, une heure ou un après-midi entier. Tantôt, c'est l'enfant qui rencontre des difficultés, menant souvent au décrochage scolaire ; tantôt, c'est la famille qui a besoin de soutien éducatif. Aucune situation n'est identique, mais nous poursuivons un objectif commun : travailler ensemble sur ce qui risque de nuire à l'équilibre familial, en essayant de trouver des solutions partagées et durables. Notre travail de médiation permet aux souffrances de s'exprimer dans un but constructif : protéger l'enfant, éviter la dégradation ou la rupture des liens et redonner un cadre éducatif solide, pour mieux vivre ensemble. »



Plusieurs centaines d'enfants participent aux activités périscolaires de l'Arche de Noé.

CENTRE SOCIO-ÉDUCATIF

Au 1^{er} janvier 2017
Nombre de centres socio-éducatifs > 1
Nombre d'accueils et accompagnements dans les différentes activités du centre en 2016 > 87 600

Les centres socio-éducatifs développent un ensemble d'activités destinées aux enfants, aux adolescents et à leurs familles. Il existe un seul centre de ce type au sein du réseau de la Fondation : l'Arche de Noé. Il a pour objectifs de favoriser l'égalité dans l'accès aux savoirs et à l'éducation, aux loisirs éducatifs, de renforcer le lien social par la rencontre de publics différents, de prévenir les situations d'exclusion et d'agir pour le développement social des personnes. Certaines activités sont réalisées au sein du centre, implanté au cœur du quartier de La Guillotière, à Lyon ; d'autres se déroulent dans les établissements scolaires partenaires ou des lieux sportifs et culturels, d'autres encore en extérieur. Ce centre propose un lieu d'accueil et d'échanges pour les tout-petits accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles. Pour les enfants, il organise des activités de loisirs et périscolaires, ainsi qu'un accompagnement de la scolarité, avec l'appui de nombreux bénévoles. Il mène des actions de prévention et organise des animations sportives et artistiques pour les adolescents et jeunes adultes.

RÉSIDENCE MATERNELLE

Au 1^{er} janvier 2017
Nombre de résidences maternelle > 1
Capacité d'accueil > 80 personnes
Nombre de journées d'accueil et d'accompagnement en 2016 > 26 600

Les résidences maternelles interviennent dans le champ de la protection de l'enfance et jouent un rôle majeur en termes de soutien aux parcours de vie et à la relation mère-enfant. Il existe un seul établissement de ce type dans le réseau de la Fondation, la Résidence maternelle Les Lilas, à Paris, où sont accueillies des jeunes mères (la plupart ont entre 20 et 30 ans) avec leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans. En tenant compte des

fragilités sociales, familiales, matérielles et parfois psychologiques, l'accompagnement, idéalement sur un temps suffisamment long, cherche à mobiliser les jeunes mères autour d'un projet personnel. Cet accompagnement social global (emploi, logement, accès aux droits, autonomie, loisirs, etc.) s'appuie sur un contrat de séjour avec objectifs. Les résidentes sont logées dans des studios meublés et équipés, et une crèche permet l'accueil des enfants, y compris les bébés dès les premiers jours après la naissance. Enfin, des appartements sont gérés en diffus, pour des jeunes femmes autonomes et en emploi, en attente d'un relogement. La sortie de la Résidence est un moment sensible et fait l'objet d'une attention particulière.



Le jardin pour les enfants de la Résidence maternelle Les Lilas, à Paris.

MAURICE VEDOVATI

bénévole à l'Arche de Noé pour du soutien scolaire

J'ai travaillé en tant que chef de projet informatique et contrôleur de gestion. Aujourd'hui, à 71 ans, je suis bénévole à l'Arche de Noé pour du soutien scolaire. Chaque semaine, les lundis, mardis et vendredis soir, je donne des cours de français et de mathématiques à des élèves de CM1 et CM2. Avec certains élèves, nous révisons les règles de grammaire et de conjugaison, avec d'autres nous travaillons sur les calculs de base. Nous sommes un groupe de 5 à 6 bénévoles et nous aidons au total entre 12 et 15 enfants. Les cours commencent trois semaines après la rentrée scolaire et se déroulent jusqu'à la fin de l'année scolaire. J'avais déjà été bénévole dans une Maison des jeunes et de la culture et dans un centre social, pour du soutien scolaire également. »

ZOOM

Montpellier - Institut Nazareth Vers un accompagnement sur mesure



Mobiliser l'attention et l'intérêt des jeunes accueillis grâce à de nombreuses activités, comme le rugby.

L'Institut Nazareth accueille des enfants et adolescents pour leur permettre de construire des relations plus apaisées avec les autres et de se penser comme des jeunes avec des compétences et des projets.

L'Institut Nazareth de Montpellier est, avec la Villa Blanche Peyron de Nîmes, l'un des deux Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) de la Fondation de l'Armée du Salut. Il reçoit des enfants et des adolescents présentant des difficultés psychologiques importantes dans leur adaptation à la vie scolaire et sociale, qui entraînent un rapport difficile aux autres et aux apprentissages (décret de référence 2005-11 du 6 janvier 2005). Si les parents en situation d'impuissance sont les premiers à se tourner vers l'Institut Nazareth par le biais de l'établissement où est scolarisé leur enfant en difficulté, près d'un jeune accueilli sur deux est orienté par d'autres institutions médico-sociales (autres ITEP,

IME et CMPP) ou par les services de l'ASE. Chaque jeune est accompagné par des équipes éducatives, en internat, semi-internat ou à son domicile. Afin de soutenir les apprentissages, les projets et les parcours de vie des jeunes, l'Institut Nazareth a noué des partenariats avec de nombreux acteurs de la vie locale. Avec des organismes médico-sociaux tout d'abord, pour un suivi spécifique auprès des professionnels de santé, en lien avec les professionnels soignants de l'établissement. Puis avec le milieu éducatif : en 2016, 42 jeunes de l'ITEP ont bénéficié d'une scolarité partagée depuis l'école maternelle

jusqu'en apprentissage, par le biais de conventions signées avec l'Éducation nationale. En complément, les enseignants travaillant au sein de l'établissement proposent depuis 2013 aux élèves entrant en sixième un soutien scolaire et une aide aux devoirs. L'Institut Nazareth a également soutenu en 2016 plusieurs jeunes dans leur insertion professionnelle, tandis que quinze autres effectuaient des stages en entreprise (les ITEP sont éligibles à la taxe d'apprentissage).

De multiples activités pour les jeunes

L'établissement s'appuie également sur d'autres partenaires dans les secteurs social, associatif (culture, sports) et de la protection judiciaire de la jeunesse, selon les besoins des jeunes qu'il accompagne. De nombreux ateliers, semaines à thème, voyages sont organisés afin de mobiliser l'attention et l'intérêt des jeunes. La diversité et la complexité des profils de ces derniers nécessitent une veille et une réflexion permanentes des équipes de l'Institut Nazareth. Si l'établissement met en œuvre des politiques publiques, il contribue aussi à leur évolution par l'innovation et l'expérimentation. Dans son nouveau projet d'établissement qui sera finalisé courant 2017, l'Institut Nazareth a ainsi fixé trois grandes orientations : inscrire durablement l'ITEP dans son territoire, au plus près du bassin de vie des jeunes ; développer la compréhension des enfants pour répondre à la multiplicité des cas, afin de faire du «sur-mesure»; enfin, renforcer le lien avec les parents et les différents intervenants, faire preuve de souplesse dans la prise en compte des pathologies et motiver le travail en commun des équipes. Les 81 salariés de l'Institut Nazareth sont ainsi mobilisés pour adapter en permanence l'accompagnement des jeunes accueillis.

EN 2016, L'ITEP DE MONTPELLIER A ACCUEILLI 96 JEUNES DE 6 À 19 ANS (61 GARÇONS ET 35 FILLES) ET 24 EN SESSAD.



MIGRANTS ET RÉFUGIÉS



ACCUEIL DE JOUR POUR PERSONNES ÂGÉES



PARTICIPATION DES PERSONNES ACCUEILLIES



À Paris, un accueil temporaire en gymnase de migrants orientés, peu de temps après, vers des CAO (septembre 2016).

MIGRANTS ET RÉFUGIÉS

Des aides de première nécessité à l'accompagnement dans la société

Depuis 2015, le réseau d'établissements de la Fondation de l'Armée du Salut a activement participé à l'accueil et à l'accompagnement de milliers de personnes arrivées en France dans le contexte migratoire exceptionnel que connaît l'Union européenne.

En 2015 et 2016, l'Union européenne a connu un afflux exceptionnel de centaines de milliers de migrants, fuyant la guerre, les discriminations, la misère dans leur pays. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 2 millions de personnes sont arrivées dans des conditions d'urgence en Europe, au cours de ces deux ans, majoritairement de Syrie (56%), d'Afghanistan (24%) et d'Irak (10%). L'accueil de ces migrants et réfugiés arrivant en France ou y demandant l'asile répond pleinement au projet, aux valeurs et aux orientations stratégiques de la Fondation de l'Armée du Salut. Soulignons en particulier deux de ces orientations : l'accueil des personnes «quels que soient les difficultés, les souffrances, l'origine et le parcours», ou l'adaptation des

services «aux besoins des populations et des territoires». Depuis que la Fondation a été créée, il y a plus de quinze ans, des milliers de personnes venues d'autres pays, souvent hors d'Europe, parfois en situation administrative précaire (voir p.27 la proposition formulée à leur sujet par la Fondation), ont été accueillies, accompagnées et orientées, qu'il s'agisse de mineurs non accompagnés, d'adultes isolés ou de familles. En réponse à l'accroissement des besoins à partir du second semestre 2015, en France et en région parisienne en particulier, plusieurs établissements de la Fondation ont organisé, parfois dans l'urgence, des services de distribution alimentaire et mise à l'abri de court terme, d'hébergement et d'accompagnement de plus long terme, s'efforçant de répondre aux besoins. Un travail mené

en étroite collaboration avec les administrations et préfectures, et amplifié en 2016 (voir tableau récapitulatif l'exemple de l'accueil des mineurs à Saint-Malo p. 28). Comme le souligne Philippe Wattier, directeur du Nouvel Horizon à Reims, «le travail d'accompagnement, quand il peut s'engager, tient compte des conséquences des ruptures vécues et des fragilités matérielles et psychiques, sans parler des freins rencontrés, dans le parcours d'insertion, avec certains bailleurs, partenaires santé, employeurs, etc.». Mais cette action continue aussi à rencontrer une large solidarité et le soutien de partenaires, par exemple des associations d'étudiants de Sciences Po à Paris et Reims, ou des habitants se portant volontaires pour parrainer des réfugiés nouveaux voisins, à Reims.

en étroite collaboration avec les administrations et préfectures, et amplifié en 2016 (voir tableau récapitulatif l'exemple de l'accueil des mineurs à Saint-Malo p. 28). Comme le souligne Philippe Wattier, directeur du Nouvel Horizon à Reims, «le travail d'accompagnement, quand il peut s'engager, tient compte des conséquences des ruptures vécues et des fragilités matérielles et psychiques, sans parler des freins rencontrés, dans le parcours d'insertion, avec certains bailleurs, partenaires santé, employeurs, etc.». Mais cette action continue aussi à rencontrer une large solidarité et le soutien de partenaires, par exemple des associations d'étudiants de Sciences Po à Paris et Reims, ou des habitants se portant volontaires pour parrainer des réfugiés nouveaux voisins, à Reims.

Pour une conférence de consensus

Dans sa plate-forme présidentielle, la Fondation promeut la tenue d'une conférence de consensus autour du thème de la régularisation des personnes sans papiers, afin de répondre à cette question de manière démocratique, raisonnée et dépassionnée, tout en définissant les critères de régularisation qui permettraient aux personnes concernées de travailler et de vivre de manière autonome.



ACTIONS NOUVELLES OU RENFORCÉES, EN 2016, AU SERVICE DES PERSONNES MIGRANTES OU RÉFUGIÉES

PARIS

ESI
Accueil quotidien de nombreux migrants primo-arrivants
Résidence Albin Peyron
130 places d'accueil : 50 dans un nouveau service d'accueil pour migrants et 80 dans le premier CPH ouvert à Paris
Palais de la Femme
Nouveau service de 29 places d'accueil pour migrants

PARIS/ ÎLE-DE-FRANCE

À plusieurs reprises, à partir de la mi-2016, mise à l'abri durant des périodes courtes (quelques jours ou semaines), dans différents gymnases, de plusieurs centaines de migrants en attente d'orientation vers des CAO

JUVISY (ESSONNE)

Nouveau CADA pour accueillir 60 personnes

LE HAVRE

Le Phare
Nouveau CAO pour accueillir 90 personnes, dont une cinquantaine de mineurs, et augmentation de la capacité d'accueil du CADA déjà existant (désormais 80 places)

MAZAMET

Résidence Foch
Nouveau CADA pour accueillir 15 personnes
Accueil temporaire de 10 jeunes filles à Saint-Amans-Soult en novembre

REIMS

Nouvel Horizon
Création d'un pôle accueil migrants, comprenant 75 places

(en appartements diffus) au sein d'un nouveau CADA, 30 places au sein d'un nouveau CAO, et l'accompagnement d'une cinquantaine de personnes dans le cadre du « Plan Merkel »

METZ

Le Passage
Nouvel accompagnement de 30 à 40 jeunes majeurs étrangers isolés

STRASBOURG

Foyer du Jeune Homme
Convention avec l'association THEMIS pour le suivi juridique, judiciaire et administratif des mineurs non accompagnés

CADA Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
CAO Centre d'accueil et d'orientation
CPH Centre provisoire d'hébergement
ESI Espace solidarité insertion (accueil de jour)



L'accueil de mineurs non accompagnés en Ile-et-Vilaine

LA MISSION mineurs isolés étrangers, rebaptisée récemment mineurs non accompagnés (MNA), est un service du Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine, créé en 2011 à Rennes. Elle organise l'accueil des mineurs isolés étrangers primo-arrivants dans le département – l'Ile-et-Vilaine est aujourd'hui le troisième département à accueillir le plus grand nombre de mineurs migrants en France (134 sur les 8000 accueillis en 2016). Qui sont ces jeunes déracinés? «En grande majorité des garçons âgés de 14 à 17ans, explique Emmanuel Morvan, responsable de la mission MNA. Leurs origines: l'Afrique subsaharienne (Mali, Guinée, Cameroun, Côte-d'Ivoire), l'Albanie et l'Afghanistan. Dès leur arrivée, nous les informons de qui nous sommes et de ce que nous allons faire pour eux, en faisant appel à l'interprétariat téléphonique. Puis nous déclenchons notre dispositif d'évaluation de la minorité et de l'isolement.» Lorsque le mineur est identifié en tant que tel, la Mission recrée une cellule familiale avec une présence éducative forte, que ce soit en foyer ou en famille d'accueil. «Concernant l'hébergement et la socialisation, nous faisons appel à des partenaires, en particulier la Fondation de l'Armée du Salut, à travers sa Maison d'enfants à caractère social (MECS) des Enfants de Rochebonne, implantée à Saint-Malo. Ce partenariat se poursuit depuis six ans et

nous avançons en toute confiance avec cette équipe qui réalise un travail pertinent favorisant l'insertion des jeunes. Rappelons que notre rôle premier est la protection de l'enfance et que ces jeunes puissent gagner leur autonomie rapidement», précise Emmanuel Morvan. Les Enfants de Rochebonne accueille actuellement 6 jeunes MNA, qui bénéficient du partage de la vie quotidienne et de l'accompagnement collectif assuré par les équipes professionnelles, en cherchant à tenir compte du parcours de vie de chacun. L'établissement travaille également avec des partenaires pour soutenir le parcours scolaire et d'apprentissage de ces jeunes. «Pour répondre aux besoins des jeunes migrants, nous avons monté au Lycée Maupertuis de Saint-Malo une classe d'une trentaine de mineurs étrangers non accompagnés pour les préparer au diplôme de Français langue étrangère (FLE), explique Gaëlle Ménier, formatrice à la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) à Saint-Malo. L'apprentissage de la langue française est un cursus court de 12heures de cours hebdomadaire obligatoire. 24 élèves sur 25 ont obtenu cette année leur Diplôme d'évaluation de langue française (DELF), qui leur permettra de suivre une scolarité classique, voire d'accéder à des études supérieures.»

ABDALLAH, Afghan de 36 ans, accueilli à la Résidence Albin Peyron à Paris (récit recueilli en février 2016)

« J'étais couturier dans le nord de l'Afghanistan, où je gérais avec deux autres amis un atelier avec quatre machines à coudre. J'ai quatre frères, trois sœurs, et je vivais avec mon épouse et nos trois enfants. Mon associé et ami a été menacé, puis, un jour, il a disparu, et trois semaines plus tard, nous avons retrouvé son corps. J'ai moi aussi été menacé de mort et je craignais pour ma famille. Comme j'avais entendu dire que la France était une terre d'accueil, j'ai rassemblé les 6 000 euros nécessaires pour payer le voyage et je suis parti seul avec des dattes et des biscuits dans mon sac. J'ai dû traverser des forêts et des montagnes pour éviter les contrôles aux frontières. Après Kaboul, je suis arrivé en Iran, puis de là, Turquie, Bulgarie, Hongrie, Serbie, Autriche, Allemagne pour enfin arriver en France en septembre 2015. En Afghanistan, j'avais une belle vie mais la guerre a tout ruiné. Je m'inquiète beaucoup pour ma famille. J'ai perdu mon portable sur le chemin de l'exil et je n'ai plus de nouvelles. Aujourd'hui, je suis comme un enfant qui doit apprendre à parler et commencer une nouvelle vie. »

1,2M
DE DEMANDEURS D'ASILE
En 2016, plus de 1,2 million de demandes d'asile ont été recensées dans les pays de l'UE. Les Syriens (334 800), Afghans (183 000) et Irakiens (127 000) sont les trois principales nationalités des demandeurs. L'Allemagne a enregistré le plus grand nombre de demandes (722 300, soit 60 % du total), près de dix fois plus que la France (76 000). (source : Eurostat)



À l'accueil de jour de la Sarrazinière, la maison de retraite médicalisée de Saint-Étienne, juin 2016.

ACCUEIL DE JOUR POUR PERSONNES ÂGÉES

Maintenir le lien social et l'autonomie, tout en soutenant les aidants

Pour les personnes âgées en perte d'autonomie mais vivant à leur domicile, certaines maisons de retraite médicalisées proposent un dispositif appelé «accueil de jour». Cinq établissements de la Fondation de l'Armée du Salut proposent aujourd'hui ce service.

Avec l'allongement de l'espérance de vie des Français (78,9 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes – Insee 2015) se pose, avec de plus en plus d'acuité, la question des conditions et de la qualité de vie

des plus âgés. Pour celles et ceux vivant encore à leur domicile mais confrontés à une perte d'autonomie mentale (Alzheimer et maladies apparentées) et physique, un dispositif appelé «accueil de jour», mis en place en maison de retraite médicalisée (EHPAD), peut venir en appui: tout

en continuant à vivre dans leur environnement habituel, les personnes âgées sont accueillies un ou plusieurs jours par semaine, et les activités proposées, réalisées par une équipe dédiée, visent à maintenir autant qu'il est possible la vie sociale, les capacités psychomotrices et mnésiques, le plaisir de vivre. Actuellement, dans les cinq EHPAD de la Fondation de l'Armée du Salut intégrant un accueil de jour, près d'une cinquantaine de personnes âgées vivant à leur domicile peuvent ainsi être accueillies chaque jour. Cette forme d'accueil présente plusieurs avantages: il permet aux personnes de rompre leur isolement



Une activité de plein air à l'accueil de jour de la Résidence Boris Antonoff, à Saint-Malo.

et de nouer des liens avec un entourage bienveillant; il permet aussi aux accompagnants d'assurer un suivi régulier de leur santé. La Résidence Boris Antonoff, l'EHPAD de la Fondation à Saint-Malo, a ouvert un accueil de jour en juillet dernier; 16 personnes de 80 à 90 ans l'ont fréquenté depuis. «On ne se contente pas de faire "de la garderie", toutes nos activités sont libres et élaborées en fonction des souhaits de chacun», précise Marie Dézécot, responsable de l'accueil de jour à la résidence. Si le groupe vit en toute autonomie dans un espace réservé, certaines activités (théâtre, danse, chant, travaux manuels et sorties) sont réalisées en liaison avec les résidents permanents de l'EHPAD dans un souci de mixité. Autre avantage de l'accueil de jour: les personnes qui le fréquentent peuvent aussi tranquillement se familiariser avec les lieux, et ils seront prioritaires si leur

admission en EHPAD s'avère un jour nécessaire. Les aidants –la plupart du temps les familles– y trouvent également leur compte: le temps qu'ils consacraient à leur proche redevient en partie disponible, et ils reçoivent un soutien psychologique de la part des professionnels de l'accueil de jour. À la Résidence Arc-en-Ciel, la maison de retraite médicalisée de la Fondation à Chantilly (Oise), Makeda André, psychologue, anime des réunions pour accompagner les aidants à faire face à une situation forcément déstabilisante, leur apprendre à mieux appréhender l'évolution de la maladie et leur transmet des méthodes de communication avec le parent, même quand la parole disparaît.

(Re)créer du lien

Des partenaires extérieurs de tous horizons interviennent auprès des personnes accueillies en accueil de jour, en appui des professionnels dédiés, et des bénévoles, souvent des retraités eux aussi, s'investissent également pour donner du temps et partager leurs talents. En un an, le service Accueil de jour de Boris Antonoff a trouvé son rythme de croisière. Il est appelé à se développer pour répondre à une demande croissante. «Nous devons communiquer davantage pour faire connaître l'accueil de jour, qui apporte une réponse appropriée aux besoins des aînés et de leurs proches, reprend Marie Dézécot. Ce service demande beaucoup d'énergie: à nous de mettre les moyens humains et matériels adaptés pour être à la hauteur des attentes que les familles placent en nous.»

ALAIN DÉZÉCOT, bénévole intervenant à la Résidence Boris Antonoff de Saint-Malo

«Retraité depuis sept ans, je m'investis auprès d'associations travaillant en lien avec les personnes âgées. Je suis passionné de chant, et une fois par mois, j'anime la chorale de la Résidence. Nous sommes parfois cinquante dans la salle, c'est un beau succès. Les seniors aiment chanter des chansons qui leur rappellent leur jeunesse et souvent, ce sont eux qui me suggèrent un répertoire. La musique rend les gens heureux, ça délie les langues. Après le chant, j'aime m'attarder auprès d'eux. Il faut savoir les écouter, entendre leur souffrance pour leur redonner le sourire. Je pense d'ailleurs que les bénévoles devraient être accompagnés pour mieux appréhender les situations que l'on peut rencontrer en EHPAD.»

ROLANDE SOLLIER, fille de Myriam Lozach accueillie en accueil de jour à la Résidence Boris Antonoff de Saint-Malo

«Ma mère de 82 ans souffre de la maladie d'Alzheimer. Elle a élevé seule six enfants et aujourd'hui, c'est nous qui nous occupons d'elle. Même si nous nous relayons auprès d'elle chaque jour, son neurologue nous a conseillé de l'emmener à l'accueil de jour de la Résidence Boris Antonoff à Saint-Malo. Quand nous lui disons qu'elle va voir Marie et Jean-François, les responsables de l'accueil au "Centre", comme nous appelons l'EHPAD, elle est contente car elle va "chez des amis". Elle y fait des rencontres, pratique de nouvelles activités et nous dit souvent, quand nous venons la chercher, "qu'elle serait bien restée un peu plus". Son ressenti est primordial: elle dit que là-bas les gens sont gentils et qu'elle s'y sent bien. C'est rassurant pour nous, d'autant que nous savons qu'un jour elle intégrera l'unité Alzheimer. Mais elle ne semble pas pressée...»

11693

C'EST LE NOMBRE TOTAL DE PLACES EN ACCUEILS DE JOUR EHPAD

recensées en 2014 par la Fondation Médéric Alzheimer (source: www.fondation-mederic-alzheimer.org)

PARTICIPATION DES PERSONNES ACCUEILLIES

Un axe majeur de l'action au service des personnes

La vivacité de la dynamique participative à la Fondation en 2016, en quatre exemples d'actions représentatifs.

CCPA/CNPA Des politiques publiques pour et avec les personnes concernées

Animé depuis 2010 par la Fondation de l'Armée du Salut, le Conseil consultatif des personnes accueillies (CCPA), instance permettant la participation des personnes en situation de pauvreté à l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques les concernant, est devenu Conseil national des personnes accueillies (CNPA) par décret du 27/10/2016. Ce décret, pris en application de la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové), est le résultat de plus d'un an de travail en commun entre les membres du CCPA et des CCRPA (conseils au niveau de chaque région) et les services d'État. En 2016, le CCPA a par ailleurs poursuivi sa mission en réunissant tous les deux mois, à Paris, 80 à 100 participants venus de toute la France, autour de thématiques comme l'accès à l'emploi et à la formation, ou l'expérience des travailleurs pairs/pairs aidants – avec la participation de partenaires; plusieurs établissements de la Fondation, comme ceux de Belfort ou Lyon, ont assumé ou participé au pilotage et à l'animation de CCRPA.



Une nouvelle instance nationale inter-publics de participation à la Fondation

Permettre d'associer les personnes accueillies à la vie de la Fondation, à la mise en œuvre

de ses grandes orientations et à l'évolution des réponses apportées aux besoins des personnes: c'est, en particulier, à cet objectif qu'a répondu la conception et la mise en œuvre, à partir du début 2016, du Haut Comité des personnes accueillies et accompagnées (HCPAA). Instance consultative ouverte à toutes les personnes accueillies ou accompagnées à la Fondation, sa première année d'activité a d'abord consisté à faire connaître cette démarche et y associer les personnes accueillies dans une dizaine d'établissements pilotes, représentant tous les publics. Un thème de réflexion partagée a été proposé: le bien-être. Dans un deuxième temps, plusieurs rencontres inter-établissements ont été organisées en régions, au SECOND semestre, riches d'échanges et propositions.

PARTICIPATION ET COMMUNICATION ADAPTÉES Des « ambassadeurs » pour promouvoir des formes adaptées de participation

Depuis 2010, un groupe de travail, composé de professionnels «ambassadeurs» représentant tous les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, est animé par la coordination nationale de ce secteur (lire p.14) et se rassemble deux à trois fois par an. Plusieurs supports d'appui à la démarche participative ont ainsi été produits et partagés aux professionnels, des formations ont été organisées avec des intervenants extérieurs (par exemple, une présen-

tation de la méthode Montessori adaptée aux personnes dépendantes), et des «Printemps de la participation» sont organisés afin de promouvoir cette démarche au sein et en dehors de chaque établissement (en 2016, autour du thème «solidarité: s'ouvrir à l'autre»).



ROUEN Associer les résidents aux transformations de leur établissement d'accueil

«Nous avons eu la volonté, dès le début du projet de restructuration de la Résidence du Vieux Marché (dont l'activité a été progressivement transférée, en 2017, de Rouen vers le site de Maromme) d'associer les personnes accueillies. Une réunion générale regroupant l'ensemble des personnes accueillies et des salariés de l'établissement a été organisée pour communiquer sur l'évolution du projet de restructuration, répondre à toutes les questions, expliquer les critères de répartition dans les logements à venir. Par ailleurs, nous avons organisé, avec plusieurs résidents, des déplacements dans les établissements de la Fondation à Florange (qui venait de s'installer dans un bâtiment neuf (lire p.2), Marseille (pour mieux connaître l'accueil de publics marginalisés) et Mazamet (pour mieux comprendre la dynamique de mixité des publics accueillis). Des rencontres à la fois utiles, instructives et très conviviales», déclare le Comité de suivi du projet de restructuration.

Trois actions au service de la société

Actions au service des personnes judiciarisées

Afin de lutter contre les risques d'exclusion liés aux périodes d'incarcération, la Fondation met en œuvre ses valeurs et ses missions en accueillant, dans des cadres adaptés, des personnes dites « judiciarisées », c'est-à-dire condamnées à des peines. Cette action se concrétise, par exemple, par de nombreuses conventions de partenariat avec les SPIP (Services pénitentiaires d'insertion et de probation): à Paris, 7 personnes peuvent ainsi être accueillies en TIG (Travaux d'intérêt général) dans l'un des ateliers techniques de l'établissement, et, depuis de nombreuses années, plusieurs dizaines de personnes réalisent leur TIG sous le pilotage du service Bénévolat du siège de la Fondation; pour la première fois en 2016, l'ACI Pause Café, en Haute-Loire, a signé une convention pour accueillir trois personnes, logées et en contrat de travail, tout en conservant leur régime de détenus. La Cité de Lyon a signé, pour sa part, fin 2016, une convention avec le SPIP pour accueillir deux personnes sortant de prison; à Lille, un partenariat des Moulins de l'Espoir avec le SPIP permet l'accueil et l'hébergement de personnes détenues en fin de peine ou condamnées à des courtes peines, et une autre convention engage ce CHRS à accueillir des personnes condamnées admises au régime de placement à l'extérieur par décision du juge de l'application des peines ou du procureur de la République. À Marseille, en revanche, le CHRS a dû cesser, au 31 décembre 2016, faute de financement pérenne, une action expérimentale pour l'accueil en logement adapté des personnes sortant de prison, démarrée en septembre 2015.

Recherche des personnes disparues

Créé à la fin du XIX^e siècle par l'Armée du Salut, le service des recherches a aidé au fil des décennies des milliers de personnes, en France et à l'étranger, à rétablir les liens familiaux rompus par les aléas de la vie. Intégré au siège de la Fondation de l'Armée du Salut, il continue son action et traite, fin

2016, 208 dossiers; au cours de l'année, une vingtaine de personnes ont été retrouvées par ce service. Ces dernières années, le nombre de sollicitations s'était accru, en raison en partie du désengagement des services du ministère de l'Intérieur et du plus grand nombre de personnes en demande (recherches suite aux informations transmises aux personnes nées sous X par les Conseils départementaux, familles arrivées en France désunies, etc.). Plus récemment se sont également présentées des demandes de jeunes, suivis par des travailleurs sociaux, à la recherche de leur père ou mère.

Actions des jeunes recrutés en service civique

Agée pour recruter des jeunes de 16 à 25 ans en service civique depuis 2010, la Fondation de l'Armée du Salut y voit à la fois une occasion pour sensibiliser des jeunes de tous horizons aux métiers et aux missions sociales/médico-sociales et leur permettre de réaliser une expérience professionnelle utile et valorisante, tout en renforçant ainsi l'action réalisée au service des personnes accueillies. Au CHRS Cité de Lyon, cinq jeunes recrutés en service civique en partenariat avec Unis-Cités ont ainsi porté, de novembre 2015 à juin 2016, le projet « Cœur », destiné à créer et mettre en place une bibliothèque itinérante. Objectifs: permettre à tous d'accéder à la culture par le biais des livres et réduire l'impact environnemental par la réutilisation des livres et le déplacement à vélo. Au Passage, à Metz, une plasticienne, diplômée de l'école des Beaux-Arts de la ville, a été recrutée en service civique en 2016, dans le but d'initier les jeunes adultes accueillis au CHRS à l'art contemporain. Cette initiation est passée par la découverte, adaptée et accompagnée, d'expositions, de spectacles, de concerts, par la participation à des projections débats et d'ateliers: autant de manières pour découvrir d'autres formes d'expression, rencontrer et échanger avec des artistes, de vivre des expériences où l'imaginaire se confronte à la réalité, comme autant de champs des possibles, sans drame ni violence. L'adhésion des jeunes adultes à cette ouverture a été remarquable.

En 2016, plusieurs jeunes ont réalisé leur service civique au sein de la Résidence Heimelig, la maison de retraite médicalisée du Sundgau (dans le Haut-Rhin).





Écoute, ouverture et respect

L'accompagnement social global de chaque personne accueillie prend en compte l'ensemble de ses besoins, y compris d'ordre spirituel. C'est pourquoi, héritière du travail réalisé depuis longtemps dans ce domaine par les officiers de l'Armée du Salut, la Fondation a structuré cette action au travers d'une coordination nationale de l'accompagnement spirituel et des projets spécifiques élaborés par les établissements.

Le coordinateur national de l'accompagnement spirituel intervient à la fois en établissement et participe aux échanges au siège de la Fondation (par exemple aux rencontres du groupe Éthique), ainsi qu'avec les partenaires (par exemple, les autres aumôniers protestants de la Fédération protestante de France). Les accompagnants spirituels assurent tout au long de l'année des temps de présence, d'écoute et d'échanges, principalement sur le lieu de vie et d'accompagnement des personnes accueillies.

45
PERSONNES
visitées en hôpital ou
à domicile, en 2016

10
OBSÈQUES
ou moments de recueillement et de souvenir
présidés, en 2016, par les
accompagnants spirituels,
aumôniers salutistes et
autres ministres de culte

des personnes accueillies, des professionnels, etc. De nombreux établissements sollicitent aussi les accompagnants spirituels pour des visites à l'hôpital, des entretiens ponctuels, des interventions spécifiques, ou lors du décès d'un résident. Un dépliant de l'accompagnement spirituel a été réalisé et diffusé en 2016, pour faire plus largement connaître cette action et intéresser de nouveaux participants.

En 2016, 35 établissements de la Fondation assurent un service d'accompagnement spirituel/ou aumônerie. Ces établissements ont élaboré un projet d'accompagnement spirituel, intégré à leur projet global, et auquel les salariés ont été associés. Au sein de ces établissements interviennent 24 officiers de l'Armée du Salut, accompagnants spirituels-aumôniers, mais également des pasteurs, des prêtres catholiques (essentiellement dans les maisons de retraite médicalisées), une trentaine d'auxiliaires bénévoles et un imam pour des questions sur les pratiques religieuses musulmanes.

Un travail de long terme est d'ailleurs mené pour développer le dialogue interreligieux, par exemple avec l'Islam et le Bouddhisme, et pour mener des actions à l'extérieur, par exemple en rendant visite à des personnes à leur domicile ou à l'hôpital, ou en participant à des obsèques ou des moments de recueillement.

2450
ENTRETIENS
assurés, en 2016, dans des
permanences d'écoute
et au téléphone

+ DE 1900
PARTICIPANTS
aux cultes, animations
bibliques, causeries-
débats, fêtes de Noël,
galettes des rois, etc.,
présidés, en 2016, par des
accompagnants spirituels
ou des aumôniers et leurs
équipes



Palais de la Femme (Paris) L'accompagnement spirituel lors d'un décès soudain

JEAN-CLAUDE NGIMBI, coordinateur de
l'accompagnement spirituel au siège de la
Fondation

« Je suis intervenu au Palais de la Femme durant plusieurs années en tant qu'écouteur et accompagnant spirituel. Si, depuis 2015, un autre pasteur me relaie, je reste bien sûr en lien avec lui et avec les équipes de l'établissement. C'est pourquoi, à l'automne 2016, le jour même de l'annonce du décès d'une

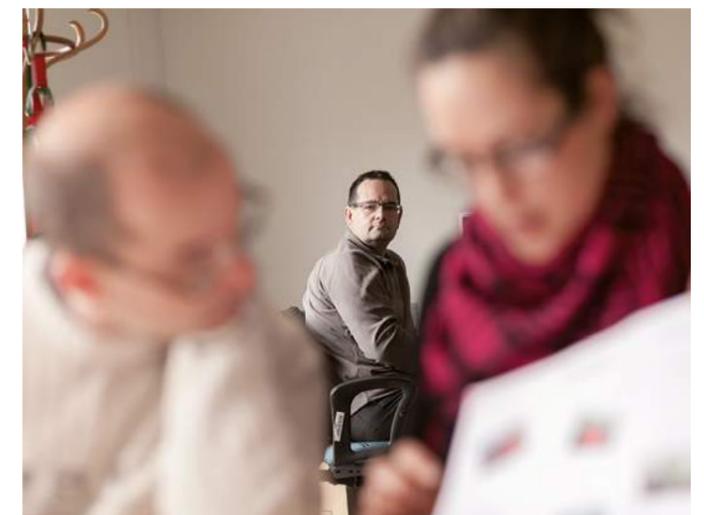
résidente du centre d'hébergement de stabilisation du Palais de la Femme, j'ai été sollicité par l'équipe pour venir échanger avec des résidentes et pour solliciter un représentant de la communauté musulmane – puisque nous avons appris que la résidente décédée était de confession musulmane. Deux jours plus tard, Mohamed Benkila, aumônier musulman à l'hôpital Necker pour enfants, et moi-même avons rencontré une dizaine de résidentes qui avaient connu la résidente décédée et, d'après leurs témoignages, rien ne pouvait laisser prévoir ce décès. Les résidentes ont exprimé leur émotion provoquée par le choc de cette mort soudaine. Nous avons écouté leurs témoignages, l'expression de leurs sentiments, nous leur avons proposé de partager des lectures destinées à alléger leur peine, à conserver un beau souvenir de la disparue, et l'une des résidentes a récité une prière musulmane. Dans les jours qui ont suivi, le pasteur intervenant au Palais de la Femme, la psychologue de l'établissement et moi-même avons de nouveau été sollicités pour des rendez-vous individuels avec plusieurs résidentes, désireuses de poursuivre un échange intime. Et le jeudi suivant, j'ai participé à une cérémonie officielle organisée au Palais de la Femme en mémoire de la défunte. »

Domaine du Château d'Auulliers (Artenay, Loiret) Spiritualité, convivialité et fidélité

PIERRE-JEAN SOLER, aumônier en 2016

« J'ai été aumônier au Château d'Auulliers et y suis intervenu comme accompagnant spirituel jusqu'à la fin 2016, sans compter l'appui de plusieurs bénévoles. Avec un groupe régulier d'une quinzaine de résidents (certains du foyer d'hébergement/Esat, d'autres du foyer de vie/FAM), nous nous sommes retrouvés, de nombreux lundis soirs, pour une animation spirituelle : jeux et mimes, textes bibliques, chants, méditations, projection de films, etc. Des soirées placées sous le signe du partage et de la convivialité. Comme tous les bénévoles, j'ai toujours été émerveillé et impressionné par la fidélité des résidents à ces rendez-vous, et à la manière dont les temps spirituels (lectures, etc.) résonnent en eux. En vue des fêtes de fin d'année, une vidéo humoristique, intitulée

« Disparition mystérieuse du Père Noël » a été préparée avec l'équipe du Château, avec la participation des résidents pour le montage. À souligner plusieurs projets pour l'avenir : un lieu/permanence d'écoute intime ; le développement des liens avec d'autres aumôneries. »





Les actions sociales de proximité de la Congrégation de l'Armée du Salut

Bilan 2016 de l'action d'intérêt général en faveur des personnes fréquentant les postes de la Congrégation de l'Armée du Salut, financée par la Fondation.

La Fondation de l'Armée du Salut finance chaque année un ensemble d'« actions d'intérêt général » réalisées au sein ou par les 26 postes (paroisses) de la Congrégation de l'Armée du Salut, pour un financement de près de 2,2 millions d'euros en 2016. Aide alimentaire, vêtements, petits déjeuners et repas, activités ludiques et culturelles, ateliers cuisine, animations pour jeunes, bricolage, sorties et voyages, etc. : la réalisation de ces actions, d'une grande variété, mobilise au quotidien de nombreux officiers de la Congrégation de l'Armée du

Salut, appuyés par des salariés et des bénévoles. Ces actions s'adressent à tous types de publics, et chaque poste s'efforce de mettre en œuvre des actions répondant à la situation et aux besoins des personnes qui les fréquentent. Pour cela, il est fait appel à de nombreux partenaires (CCAS, CMP, Conseils départementaux, Entraide protestante, Carrefour des solidarités, banques alimentaires, etc.). Grâce à ces actions, les postes accueillent et/ou sont en lien aussi avec de nombreux « invisibles » de la société et leur permettent de se (re)mobiliser, grâce à la qualité des liens sociaux qu'ils y tissent.

AIDE ALIMENTAIRE ET MATÉRIELLE

Une aide alimentaire est apportée par de nombreux postes : petits déjeuners, repas de midi et soupes de nuit (à Nice, lire encadré ci-contre). Les travaux, achevés en 2016, du poste de Marseille ont ainsi permis la reprise du service de petits déjeuners. Au-delà de cette aide alimentaire, l'aide aux familles passe, par exemple, par une prise en charge financière des transports, l'accès à un vestiaire gratuit, un soutien dans les démarches administratives, l'organisation de temps de loisirs, etc. Ces actions sont réalisées en partenariat avec d'autres associations, par exemple France Bénévolat pour les actions d'alphabétisation.

ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

De nombreuses activités sont également proposées aux jeunes, comme les loisirs coordonnés depuis le Quartier général de la Congrégation à Paris. Pour sa part, le poste de Mulhouse poursuit depuis plusieurs années une action phare, « Action Quartiers » – une action qui est éga-

Poste de Rouen ÉRIC AUBLIN, bénévole



« Je participe aux actions du poste de Rouen depuis quelque temps, en particulier en tant que bénévole pour la distribution des colis alimentaires. Dans la vie du poste, je trouve un réconfort et un appui qui me font du bien. En 2016, j'ai rencontré de sérieuses difficultés et je me suis retrouvé à la rue. Je me rappelle mes premiers échanges avec les soldats du poste de Rouen, ils me portaient du café et un repas sur mon banc. Leur aide et leur écoute m'ont été très utiles pour ne pas lâcher prise. Ma situation s'est peu à peu stabilisée, j'ai retrouvé un logement et je recherche un emploi, dans la vente ou en tant que responsable espaces verts. »



EN 2016

75 000

C'est le nombre de petits déjeuners, repas, soupes de nuit et colis alimentaires pour les familles, servis dans 16 postes de la Congrégation.

6 500

C'est le nombre de présences aux ateliers d'alphabétisation et de français langue étrangère.

25

Pratiquement tous les postes de la Congrégation de l'Armée du Salut (voir liste et carte en fin de ce rapport) réalisent un accueil social.



Une livraison de la Banque alimentaire, à Strasbourg.

lement déployée pour les jeunes de Colmar, Strasbourg et Munster. Un accueil, « L'aire du lycéen », est proposé aux jeunes d'Alès, dans le Gard. Certains postes sont par ailleurs des lieux de stage pour collégiens et lycéens, et d'expérience professionnelle et sociale pour des jeunes en service civique.

SOUTIEN AU LIEN SOCIAL

De manière plus générale, le lien social constitue le sens et la raison de l'organisation de nombreux ateliers (couture, cuisine, informatique, etc.), « prétexte » à la rencontre et à l'échange. Aux Lilas, aux portes de Paris, un accueil d'enfants en bas âge permet aux mères qui fréquentent les cours d'alphabétisation/français langue étrangère d'y confier leur(s) enfant(s). Par ailleurs, des collaborations ponctuelles ou régulières entre postes de la Congrégation et établissements de la Fondation implantés dans le même territoire sont mises en place au service des publics : à Lyon, un appui a été apporté en 2016 aux équipes de la Cité de Lyon dans l'accueil des personnes en hébergement temporaire hivernal ; au Havre, le poste de la Congrégation a contribué à l'accueil des personnes migrantes dans le nouveau Centre d'accueil et d'orientation ouvert par la Fondation.

Soulager sans discrimination les détresses humaines

Quelques exemples de l'action sociale réalisée par le poste de Nice

Soupes de nuit : des repas sont distribués dans la rue, deux soirs par semaine, avec la participation de nombreux bénévoles ; près de 15 000 repas ont été servis en 2016, principalement à des personnes seules, mais aussi à de plus en plus de familles avec jeunes enfants et de personnes âgées.

Restaurant social Béthanie : depuis 2014, le poste de Nice assure la gestion de l'ancien restaurant social du CCAS ; près de 23 000 repas y ont été servis en 2016, gratuitement pour les personnes orientées par un service social, ou pour un montant modeste (1 euro) pour les personnes disposant de quelques ressources.

Repas de Noël des personnes sans abri : 175 convives ont participé à cette soirée festive et conviviale, organisée en partenariat avec l'OGC Nice (le club de football de la ville), les jeunes du Leo Club.

Aide aux devoirs : proposée aux élèves de classes primaires, deux fois par semaine.



2. L'ORGANISATION AU SERVICE DE L'ACTION

Pour réaliser l'action sociale et médico-sociale au service des publics qu'elle accueille, la Fondation s'appuie sur des valeurs (émanant de celles de l'Armée du Salut), sur son projet et sur une organisation. Cette dernière évolue en tenant compte des besoins de la société, du cadre réglementaire et des objectifs que la Fondation se fixe (orientations stratégiques), dans un souci de transversalité, de cohérence et d'engagement. Son organisation coordonne l'action des services nationaux, au siège de la Fondation à Paris, et celle des établissements d'accueil des publics, implantés dans presque toutes les régions métropolitaines. Des milliers de professionnels, bénévoles et partenaires agissent, dans ce cadre, au service quotidien des personnes, employant des moyens financiers publics et privés qui se sont élevés à près de 133 millions d'euros en 2016.



Projet, orientations stratégiques et pilotage

L'action de la Fondation de l'Armée du Salut repose d'abord sur son projet (téléchargeable sur www.armeedusalut.fr): celui-ci est « porté par les administrateurs, les salariés et les bénévoles qui ont ensemble, chacun à sa place respective, la responsabilité de l'animer et de le faire vivre au quotidien » pour réaliser l'action au service des personnes accueillies. Fondé sur des valeurs humanistes, émanant de celles de l'Armée du Salut, ce projet affirme en particulier qu'« il existe pour chacun des potentialités et des aptitudes à prendre sa vie en main, à être responsable et citoyen dès lors que des réponses à des besoins vitaux sont apportées ». L'accueil, le refus de toute forme de rejet et de discrimination, la promotion de la participation des personnes accueillies sont des repères déterminants. Depuis 2000, la Fondation de l'Armée du Salut a fait évoluer son organisation, aussi bien au plan national que dans ses établissements, pour pouvoir réaliser efficacement l'action répondant à l'accroissement et à la complexification des besoins des personnes accueillies. Le Conseil d'administration de la Fondation en décide les orientations et en suit l'activité. En décembre 2015, ce Conseil a validé les nouvelles orientations stratégiques de la Fondation pour 2016-2020 :

- // **1. Promouvoir le développement des personnes accueillies** en étant attentif aux plus vulnérables.
- // **2. S'inscrire dans une dynamique de plaidoyer.**
- // **3. Valoriser les ressources immatérielles** (spirituelles, historiques, culturelles, humaines) et matérielles (patrimoine immobilier, ressources financières, numérique) de la fondation.
- // **4. Poursuivre l'évolution de la Fondation,** Comme l'illustrent l'organigramme simplifié de la Fondation page 41 et la carte de ses implantations (*cf. rabat en fin de rapport*), l'action, menée au service des personnes par les 171 établissements et services de la Fondation dans 12 des 13 régions métropolitaines françaises, est soutenue et pilotée par le siège, implanté à

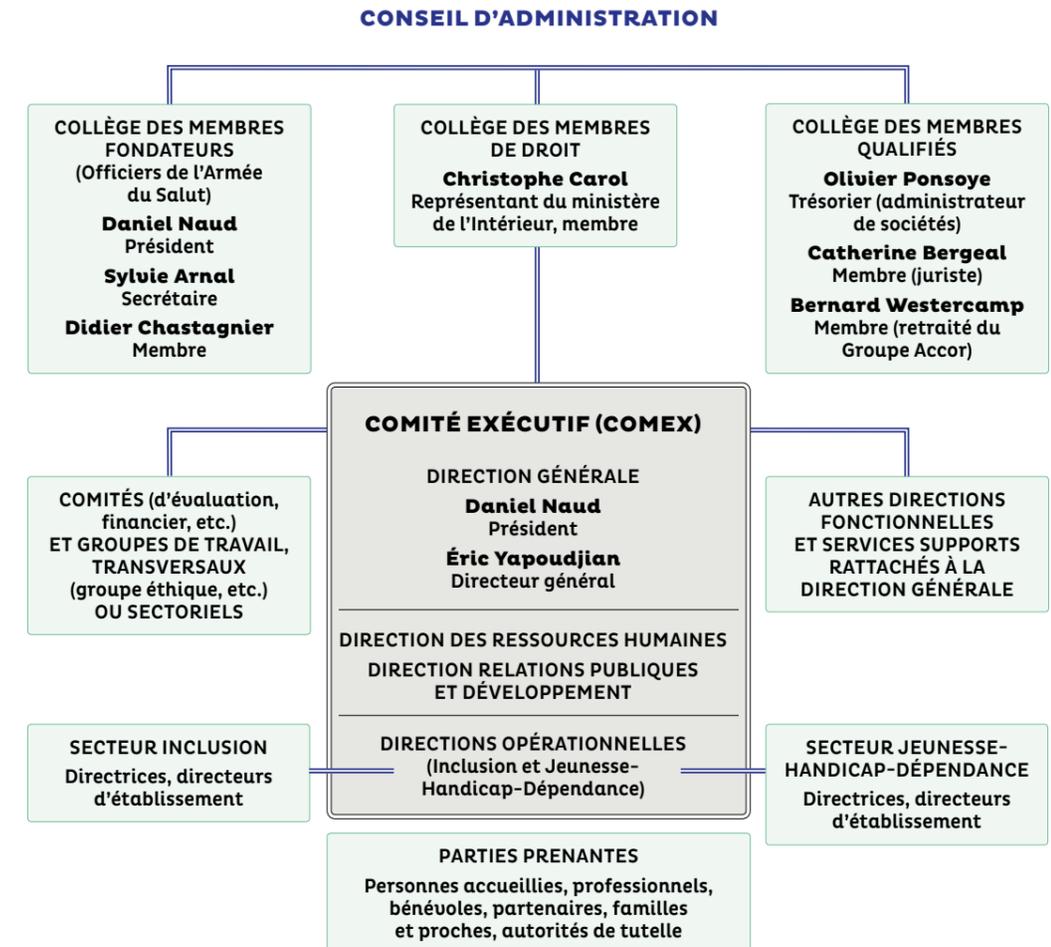
Paris, qui rassemble et coordonne le travail d'un ensemble de services. Le pilotage est assuré, depuis le 1^{er} janvier 2017, par un Comité exécutif (Comex), autour duquel s'articule le travail des services et de différents comités et groupes de travail. Ce travail nécessite un professionnalisme de haut niveau et son efficacité repose sur une forte cohérence. Enfin, tout au long de 2016, de nombreux établissements ont préparé, démarré, poursuivi ou mené à bien leur évaluation interne, la réécriture de leur projet et/ou leur évaluation externe, en lien avec les recommandations de l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) et en faisant participer à ces démarches les salariés, les personnes accueillies et des partenaires.

PARMI LES PRINCIPAUX PARTENAIRES NATIONAUX, DONT LA FONDATION EST MEMBRE...

- // Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS) : unit, défend et valorise le secteur non lucratif de solidarité, dont elle porte la voix collective auprès des pouvoirs publics.
- // Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) : réseau généraliste de lutte contre les exclusions, de promotion du travail social et de la participation.
- // Collectif des associations unies (CAU) : défendre le logement comme un droit et dénoncer les conditions de vie des personnes contraintes de vivre dans la rue ou dans des conditions de logement inacceptables.
- // Fédération de l'entraide protestante (FEP) : lutter contre toutes les atteintes à la dignité humaine, pour une société plus juste et plus solidaire.
- // Banques alimentaires : lutter contre le gaspillage alimentaire, pour le partage, le don, la gratuité, le bénévolat et le mécénat.
- // Vers le haut : centre d'études et d'actions dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation.



ORGANIGRAMME DE LA FONDATION AU 30 JUIN 2017



La plate-forme présidentielle de la Fondation de l'Armée du Salut, et ses 26 propositions.

Mieux nous faire connaître et porter notre parole

La création, début 2016, d'une nouvelle direction Relations publiques et Développement, au sein du siège, s'inscrit dans le long terme, et répond en particulier aux orientations stratégiques 2016-2020. Objectif premier : mieux faire connaître la Fondation de l'Armée du Salut. Nombreux sont celles et ceux qui ont une "idée" de l'Armée du Salut, dont le nom est gage de sérieux ; mais on s'aperçoit souvent que l'action menée aujourd'hui par la Fondation est loin d'être bien connue et reconnue. Tout au long de 2016, près d'une centaine de rencontres (cabinets, élus, préfetures, etc.) ont visé à poser la Fondation

comme un acteur essentiel de l'action sociale et médico-sociale, afin que sa parole soit davantage entendue et son travail davantage valorisé et soutenu. Un groupe « Plaidoyer » a également été mis en place, courant 2016, débouchant sur une plate-forme rassemblant diagnostics et propositions pour nos principaux champs d'action. »



Samuel Coppens
directeur Relations publiques et Développement



Le travail au service de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire

Diversité et complémentarité des personnes et des métiers

Les professionnels travaillant à la Fondation exercent l'ensemble des métiers du social et du médico-social, mais aussi de très nombreux autres métiers (restauration, services techniques, entretien, administratif, etc.), au service de la qualité de vie des personnes accueillies, du fonctionnement des établissements et du siège. Leur diversité est également forte en termes d'âge, d'ancienneté et de parcours professionnels, dans l'objectif de faire de cette diversité une force. Comme l'exprime le directeur d'un CHRS dans le rapport d'activité 2016 de son établissement: «L'enjeu a porté durant cette année sur l'intégration de l'expérience des anciens et du regard interrogateur des nouveaux au sein d'un même collectif de travail au service des personnes accompagnées. L'établissement a été traversé par les tensions fécondes qui ont résulté de cette pluralité d'éclairages.» En 2016, le turnover des salariés de l'ensemble de la Fondation s'est élevé à environ 15%, dans la moyenne de l'action sociale et médico-sociale.

Bilan social

Le bilan social 2016 montre une stabilité de la répartition des effectifs par grandes familles de métiers et par tranches d'âge. 43% des salariés de la Fondation ont au moins un niveau de qualification niveau III, mais 15% d'entre eux n'ont aucune qualification. L'effort de la Fondation en matière de profession-

nalisation et de formation reste élevé. En complément du budget déterminé par la loi (1,6% de la masse salariale), des fonds équivalant à 0,6% de la masse salariale sont consacrés à la formation des salariés non titulaires d'un diplôme qualifiant. Par ailleurs, un compte formation inter-établissements a permis de mutualiser les moyens dans ce domaine pour proposer, en 2016, sept formations concernant au total près de 200 salariés (la fonction d'agent d'accueil; les écrits professionnels; les dirigeants d'établissement à l'épreuve des faits religieux et de la laïcité; etc.). À noter que plus des trois quarts des salariés (hors contrats aidés) de la Fondation travaillent à temps complet, tout en observant un recours croissant aux embauches à temps partiel; et près de 130 salariés handicapés travaillaient à la Fondation au 31/12/2016. En outre, aux près de 270 recrutements directs en CDI en 2016 s'ajoutent plus de 50 contrats précaires transformés en CDI. La mobilité professionnelle en interne est également significative: en 2016, 44 salariés ont changé de poste ou de métier au sein de leur établissement ou dans un service du siège.

Politique ressources humaines

En 2016 a été élaborée, validée et mise en œuvre la première «politique RH» de la Fondation, définie pour la période 2016-2020. Elle rappelle les valeurs de dignité, respect, inconditionnalité de la Fondation, la place des cadres pour porter et faire vivre ces valeurs au quotidien avec tous les salariés, le rôle fédérateur du management pour mobiliser pro-

DANIEL SANSONNETTI, directeur de l'ACI Pause Café

« Aux ateliers et chantier d'insertion Pause Café du Chambon-sur-Lignon, en Haute-Loire, nous avons accueilli une quarantaine de salariés en insertion en 2016 (dont 14 placés sous main de justice). À leur arrivée à l'ACI, il peut s'agir de jeunes sans qualifications, de bénéficiaires du RSA, de personnes reconnues travailleurs handicapés, de demandeurs d'emploi de longue durée, etc. On compte, comme principaux types de postes de travail: chauffeurs manutentionnaires et manutentionnaires; vendeurs; testeurs/réparateurs de matériel électroménager; réparateurs des objets en bois. »



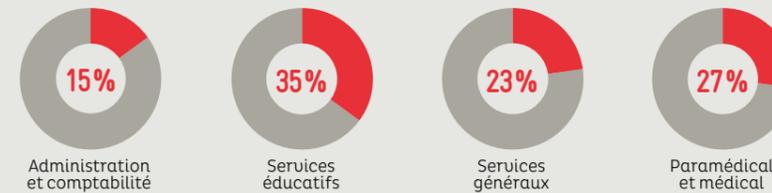
(au 31/12/2016)

2 125 SALARIÉS

(y compris les salariés en contrats aidés)

268 RECRUTEMENTS en CDI en 2016.
309 SALARIÉS EN CONTRATS AIDÉS (107 salariés travaillant dans les ateliers et chantiers d'insertion de la Fondation, 202 salariés travaillant pour le fonctionnement des établissements).

RÉPARTITION PAR FAMILLES DE MÉTIERS



70/30 PROPORTION FEMMES/HOMMES parmi l'ensemble des salariés (à peu près 50/50 pour les postes de cadres de direction, en revanche deux tiers du management intermédiaire sont des femmes).

17% DES SALARIÉS (hors contrats aidés) ont moins de 30 ans; environ un sur deux entre 30 et 50 ans; et plus de 80 salariés avaient plus de 65 ans.

62 880 HEURES de formation ont été suivies par l'ensemble des salariés.



VALENTINE BLANDIN
CHRS Belfort

« Récemment diplômée d'école d'éducateur spécialisé, j'ai été recrutée en septembre 2016 pour un contrat d'un an, dans l'équipe en charge de l'hébergement d'urgence et de la mise à l'abri hivernale. Pour la mise à l'abri, on répond aux besoins primaires des personnes accueillies. Pour l'hébergement d'urgence, j'accompagne les personnes dans l'ouverture de leurs droits (couverture sociale, etc.), et pour les accompagner dans un parcours d'insertion sociale. Selon les jours, je suis à mon bureau pour le travail administratif nécessaire à l'accompagnement des situations; je participe à la vie quotidienne collective (services petits déjeuners, déjeuners au restaurant social; rencontres des personnes dans leur hébergement...); je peux rencontrer des personnes en entretien; et je participe à des réunions de travail avec mes collègues et les partenaires. »

professionnels, bénévoles et personnes accueillies autour d'un projet, une mission ou une fonction. Participation et travail par objectifs sont à la base du management à la Fondation, qui s'appuie et s'intègre dans la démarche qualité.

Cette politique définit quatre axes principaux pour les quatre années à venir:

- // **1. Faire croître en compétences le salarié**, acteur de son parcours professionnel.
- // **2. Promouvoir la Fondation** pour accompagner les personnes accueillies, en recrutant et accompagnant dans leur carrière des professionnels responsables et qui donnent un sens à leur engagement quotidien.
- // **3. Favoriser un climat de travail serein** et professionnel autour de la notion de qualité de vie au travail (prévention des risques professionnels et des risques liés à la santé).
- // **4. Favoriser un dialogue constructif** et serein avec les partenaires sociaux.



«François Lelièvre,
Directeur des Ressources humaines



Le service de repas à la caserne Landon, Paris 10^e, assuré toute l'année par des bénévoles de l'Armée du Salut.

Bénévolat: un engagement au service de la société

Aux côtés des professionnels, les bénévoles sont une force au service des personnes en situation de fragilité sociale – une force reconnue parmi les valeurs de l'Armée du Salut et dans le projet de la Fondation. L'Armée du Salut en France (Congrégation et Fondation réunies) comptait environ 3400 bénévoles en 2016, toutes générations et motivations confondues. En 2016 toujours, plus de 500 nouveaux bénévoles, informés par le site www.armeedusalut.fr et la page Facebook de la Fondation, les partenaires (comme France Bénévolat), les médias ou le bouche-à-oreille, se sont engagés, plus facilement cependant pour des actions ponctuelles que sur des actions régulières et de long terme. Plusieurs centaines d'entre eux interviennent, parfois depuis plusieurs années, auprès des personnes accueillies dans les établissements de la Fondation, en apportant leur engagement, leurs qualités humaines et leurs compétences, après avoir suivi, parfois, une for-

mation *ad hoc*. Leurs interventions sont coordonnées, depuis 2002, par un service du siège et se déroulent dans un cadre formalisé (entretiens préalables, définition des missions, charte du bénévolat de l'Armée du Salut, relais avec des professionnels référents au sein des établissements, etc.). Parmi les principaux domaines d'intervention des bénévoles:

117 000



C'est le nombre de repas servis par les soupes de nuit de l'Armée du Salut, à Paris. Ces soupes de nuit existent depuis les années 1920. C'est le service Bénévolat qui en assure, depuis 2002, la coordination. Depuis 2006, cette distribution est assurée toute l'année et, depuis 2013, est installée non plus dans la rue mais à l'intérieur d'une ancienne caserne réaménagée, dans le 10^e arrondissement.

Parmi les principaux domaines d'intervention des bénévoles:

// l'aide alimentaire: plusieurs centaines de bénévoles participent chaque année à la distribution quotidienne de repas, essentiellement dans le cadre des soupes de nuit de Paris; des soupes de nuit sont également servies par des bénévoles du poste de la Congrégation de l'Armée du Salut



Annie Rodriguez, infirmière bénévole aux accueils de jour de Paris.

à Nice (*lire p. 37*). De nombreux bénévoles participent également à l'activité de deux épiceries sociales, à Paris et à Mulhouse, où des centaines de personnes rencontrant des difficultés peuvent se procurer des denrées alimentaires et produits ménagers à très bas prix.

// L'accès et la transmission de savoirs: cours d'alphabétisation ou de français langue étrangère, soutien scolaire, etc.

// L'accompagnement de personnes âgées: dans les établissements de la Fondation accueillant des personnes dépendantes, de nombreux bénévoles interviennent aux côtés des professionnels pour animer la vie quotidienne des personnes âgées.

// Les soins: des professionnels de santé assurent des permanences dans plusieurs établissements non médicalisés accueillant des personnes en situation de précarité, en particulier des accueils de jour, à Dunkerque et Paris.

// L'accompagnement dans les démarches emploi/formation: les interventions se déroulent en coordination avec les référents sociaux et les services dédiés au sein des établissements.

// Les animations: activités culturelles, sportives, sorties ou visites, etc.

Il faut souligner, en outre, que les actions réalisées avec les personnes accueillies, en lien avec les associations ou structures partenaires des établissements, font également intervenir de nombreux bénévoles.

DES BÉNÉVOLES AU SERVICE DES RÉSIDENTS EN ÉTABLISSEMENTS: DEUX EXEMPLES RÉGIONAUX

Saint-Malo (Bretagne)

À la Résidence Boris Antonoff, lieu de vie et d'accompagnement depuis 2010 pour plus de 80 personnes âgées dépendantes, l'intervention de bénévoles a été un axe de développement sur la longue durée: grâce à une professionnelle référente au sein de l'équipe, 28 bénévoles

interviennent désormais au côté des résidents (en particulier autour des activités jardinage, plantations, etc.), en soutien et en coordination avec le travail des équipes. Un repas a été instauré chaque année, et une réunion avec la référente animation et la psychologue est organisée chaque trimestre.

Thiais (Île-de-France)

À la Résidence sociale, où sont logées et accompagnées près d'une cinquantaine de résidentes, une sophrologue diplômée intervient bénévolement une fois par mois. Ces cours permettent aux résidentes (certaines ont été victimes de violences dans leurs pays d'origine ou souffrent de dépression) de mieux connaître leurs corps, de mieux gérer leurs émotions et de maîtriser leurs douleurs somatiques. Cette meilleure confiance en elles contribue à soutenir les résidentes dans tous leurs projets.



DOMINIQUE GLORIES, directeur du Bénévolat

« Les bénévoles intervenant en établissements peuvent apporter beaucoup à l'accompagnement personnalisé qu'assurent les professionnels, à condition, soulignons-le, que leurs interventions soient définies et en cohérence avec le projet de l'établissement et celui de chaque personne accueillie concernée. C'est l'un des points que je veille à expliquer lors de chacune de mes rencontres avec les équipes: l'importance de promouvoir l'identification, au sein des établissements, de salariés référents des interventions bénévoles. Par ailleurs, la direction du Bénévolat, au siège de la Fondation, veille à structurer son propre accompagnement des bénévoles, en particulier grâce à la participation de bénévoles coordinateurs des actions "Formation", "Personnes âgées" et "Soupes de nuit". »

La situation financière 2016

Une gestion comptable et financière maîtrisée

La synthèse des informations financières de la Fondation de l'Armée du Salut pour 2016, présentée dans ce rapport d'activité, démontre la maîtrise de sa gestion comptable et financière, dans la continuité des années précédentes. Ce sont plus de 91% des ressources employées par la Fondation qui ont ainsi été consacrées à ses missions sociales en 2016.

La part des ressources consacrées aux frais de fonctionnement de la Fondation (environ 5,7% des ressources totales employées) ainsi qu'aux actions de communication et de recherche de fonds (environ 2,4%) est restée modérée.

Des contraintes budgétaires faisant peser des risques forts sur la qualité de prise en charge

Les fortes contraintes pesant sur les financements publics ont continué, en 2016, à se répercuter sur le fonctionnement des établissements, en particulier sur ceux accueillant des personnes dépendantes et ceux accueillant des personnes en situation de précarité.

Ces contraintes, de plus en plus fortes au fil du temps, s'exercent alors même que les besoins d'accompagnement personnalisé n'ont cessé, au fil des ans, de s'accroître (situations de précarité renforcées et durables, effets du vieillissement, inégalités sociales et territoriales de plus en plus concentrées, etc.).

Les risques forts que cette double évolution fait peser sur la qualité des services rendus aux personnes accueillies sont une préoccupation majeure pour la Fondation.

Les moyens financiers au service des objectifs stratégiques

Malgré ce contexte, la Fondation de l'Armée du Salut est restée engagée sur la réalisation de ses objectifs stratégiques, en particulier en accueillant les personnes les plus vulnérables (période hivernale, migrants et réfugiés) et en poursuivant son travail de long terme de réhabilitation des lieux d'accueil (achèvement, fin 2016, de la réhabilitation de la Résidence Catherine Booth à Paris, où sont hébergées et accompagnées près de 110 personnes en réinsertion sociale; poursuite, jusqu'en 2018, des travaux de réhabilitation de La Sarrazinière, la maison de retraite médicalisée de Saint-Étienne, où sont accueillies plus de 150 personnes âgées dépendantes), et sa recherche de réponses apportées aux besoins en évolution des publics, en particulier au travers de projets innovants. Dans ce dernier domaine, la Fondation entend faire davantage appel, dans les années à venir, à la collaboration de particuliers philanthropes et d'entreprises mécènes.

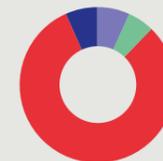
La générosité des donateurs et testateurs, clé de nombreuses actions

La Fondation de l'Armée du Salut réalise chaque année son action au service de milliers de personnes grâce aussi au soutien de nombreux donateurs (90 000 ont fait au moins un don durant les deux dernières années) et testateurs. Outre l'aide directe aux personnes, cette générosité des donateurs et testateurs contribue parfois au financement d'actions dans le domaine immobilier (les deux chantiers de réhabilitation cités plus haut sont ainsi en partie financés par les dons et legs), qui contribuent significativement à la qualité des services rendus aux personnes accueillies.



François Jeanpetit, Directeur financier depuis février 2017 (photo), en remplacement de Martine Dumont Directrice administrative et financière jusqu'en décembre 2016
Florence Bernard, Directrice financière adjointe

RÉPARTITION DES RESSOURCES EN 2016



Fonds publics et assimilés : 81,18% / 121 375 394 € / \uparrow +4,95%
Dons et legs : 6,86% / 10 263 127 € / \downarrow -35,74%*
Autres produits : 6,42% / 9 596 896 € / \downarrow -18,71%
Autres ressources privées : 5,54% / 8 275 459 € / \downarrow -3,88%

-1,66%

TOTAL DES RESSOURCES
149 510 876 €

* Baisse liée à un changement de méthode de comptabilisation des legs.

RÉPARTITION DES EMPLOIS EN 2016



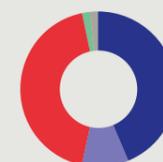
Missions sociales* : 91,55% / 132 784 355 € / \uparrow +1,50%
Charges de communication et de recherche de fonds : 2,39% / 3 465 005 € / \uparrow +1%
Fonctionnement de la Fondation : 5,67% / 8 222 595 € / \uparrow +0,18%
Dotations aux provisions et charges exceptionnelles : 0,39% / 564 870 € / \downarrow -87,92%

-1,43%

TOTAL DES EMPLOIS
145 036 825 €

* Dont actions sociales de proximité pour 2 188 643 €.

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR MISSIONS SOCIALES EN 2016



Inclusion : 44,31% / 58 840 575 € / \uparrow +6,20%
Handicap-Dépendance : 43,80% / 58 156 811 € / \downarrow -0,22%
Jeunesse : 10,04% / 13 325 741 € / \downarrow -7,25%
Actions sociales de proximité : 1,65% / 2 188 643 € / \uparrow +8,94%
Divers : 0,20% / 272 585 € / \downarrow -63,70%

+1,50%

TOTAL DES EMPLOIS PAR MISSIONS SOCIALES
132 784 355 €

Comptes provisoires.

ACTIF DU BILAN au 31 décembre 2016

Actif immobilisé
2015 / 195 382 000 €
2016 / 196 407 000 €

Actif circulant
2015 / 92 817 000 €
2016 / 74 259 000 €

Compte de régulation
2015 / 436 000 €
2016 / 614 000 €

TOTAL
2015 / 288 635 000 €
2016 / 271 280 000 €

PASSIF DU BILAN au 31 décembre 2016

Fonds propres
2015 / 161 096 000 €
2016 / 166 126 000 €

Provisions pour risques et charges
2015 / 7 696 000 €
2016 / 4 146 000 €

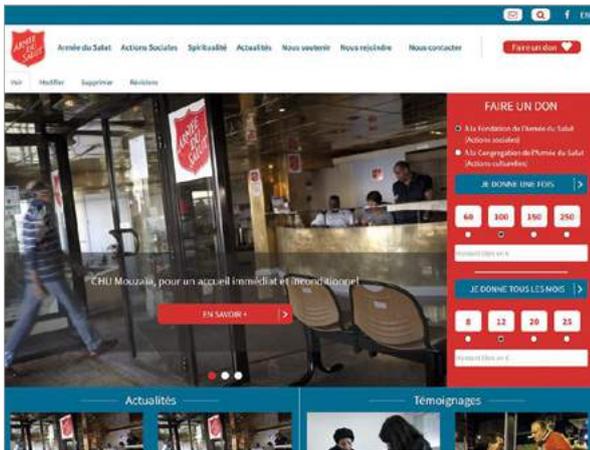
Fonds dédiés
2015 / 5 002 000 €
2016 / 4 213 000 €

Dettes et comptes de régularisation
2015 / 114 841 000 €
2016 / 96 795 000 €

TOTAL
2015 / 288 635 000 €
2016 / 271 280 000 €



Pour s'informer sur la Fondation de l'Armée du Salut et ses actions



LE SITE INTERNET

www.armeedusalut.fr
avec la possibilité de s'abonner à une newsletter mensuelle.



LA PAGE FACEBOOK DE LA FONDATION



LE MAGAZINE DES DONATEURS



Édition et rédaction : Fondation de l'Armée du Salut **Conception graphique et réalisation :** A noir, www.a noir.fr
Illustration de couverture : Takeshi/Colagene.com **Crédits photographiques :** Valentina Camozza, Marie-Pierre Dieterlé, Sébastien Godefroy, Mehrak Habibi, Xavier Schwebel, Romain Staros, Thibaut Voisin, et FADS **Impression :** Stipa N°ISSN : 1638-40 X

LE RÉSEAU DE L'ARMÉE DU SALUT IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS



ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR INCLUSION SOCIALE

1 - RÉSIDENCE WILLIAM BOOTH, CHRS, CHS, PENSION DE FAMILLE

Directrice : Jocelyne Bresson
190, rue Félix-Pyat
13003 Marseille - 04 91 02 49 37
reswbooth@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/chrsmarseille

2 - RÉSIDENCE HENRI DURAND, CHRS, PENSION DE FAMILLE

Directrice : Evelina Danielian
51, avenue Winston-Churchill
27400 Louviers - 02 32 50 90 60
resdurand@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/louviers

3 - LES GLYCINES, CHU-CHRS

Directeur : Bernard Mathes
4, rue de l'Ancien-Vélodrome
30000 Nîmes - 04 66 62 20 68
lesglycines@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/glycines

4 - PAUSECAFÉ, ACI

Directeur : Daniel Sansonnetti
13, route du Stade - La Levée-Ferrier
43400 Le Chambon-sur-Lignon
04 71 65 84 78
acichambon@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/etablisements/
acichambon

5 - LE NOUVEL HORIZON, CHU-CHS-CHRS

Directeur : Philippe Wattier
42, rue de Taissy - 51100 Reims
03 26 85 23 09
nhorizon@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/nouvelhorizon

6 - LE PASSAGE, CHRS

Directeur : Éric Ruppert
15, en Nexirue - 57000 Metz
03 82 83 09 60
chrsmetz@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/lepassage

7 - L'ESCALE, CHRS

Directeur : Éric Ruppert
12, rue des Écoles 57190 Florange
03 82 83 09 60
chrsmetz@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/escale

8 - AU CŒUR DE L'ESPOIR, CAJ

Directeur : Jean-Michel Denis
39, rue de la Verrerie
59375 Dunkerque Cedex 1
03 28 29 09 37
cajdunkerque@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/cajdunkerque

9 - LES MOULINS DE L'ESPOIR, CHU-CHS-CHRS

Directeur : Jean-Michel Denis
48, rue de Valenciennes
59000 Lille
03 20 52 69 09
moulinseespoir@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/chrsLille

10 - LE BON FOYER, CHU-CHS-CHRS, ACI, PENSION DE FAMILLE, ÉPICERIE ET RESTAURANT SOCIAL

Directrice intérim : Lydia Lagodka
24, rue de l'Île-Napoléon
68100 Mulhouse - 03 89 44 43 56
bonfoyer@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/lebonfoyer

11 - CITÉ DE LYON, CHU-CHRS, ACI

Directrice : Sophie Jansen
131, avenue Thiers - 69006 Lyon
04 78 52 60 80
citelyon@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/citedelyon

12 - LES HUTINS, PENSION DE FAMILLE

Directeur : Emmanuel Westphal
3, chemin de la Vie-de-la-Croix
74560 Monnetier-Mornex
04 50 36 50 21 ou 56 52
leshutins@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/leshutins

13 - ESI SAINT-MARTIN

Directrice : Marie Guidicelli
Face au 31, Boulevard Saint-Martin
75003 Paris - 01 40 27 80 07
esismartin@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/esismartin

14 - LE PALAIS DE LA FEMME, CHS-RÉSIDENCE SOCIALE, PENSION DE FAMILLE

Directrice : Sophie Chevillotte
94, rue de Charonne - 75011 Paris
01 46 59 30 00
pdf@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/pdf

15 - RÉSIDENCE CATHERINE BOOTH, CHRS

Directrice : Christine Perrine
15, rue Crespin-du-Gast
75011 Paris
01 43 14 70 90
rescbooth@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/residencecb

16 - CITÉ DE REFUGE - CENTRE ESPOIR, CHU-CHRS, AI

Directeur : Christophe Piedra
12, rue Cantagrel - 75013 Paris
01 53 61 82 00
crce@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/cdr

17 - LE PALAIS DU PEUPLE, CHRS

Directeur : Louis Ngwabijé
29, rue des Cordelières
75013 Paris
01 43 97 93 61
pdp@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/pdp

18 - LA MAISON DU PARTAGE, ESI

Directrice : Marie Guidicelli
32, rue Bouret - 75019 Paris
01 53 38 41 30
mpartage@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/mdp

19 - CENTRE MOUZAÏA, CHU

Directeur : Emmanuel Ollivier
66, rue Mouzaïa - 75019 Paris
01 42 06 50 20
mouzaïa@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/mouzaïa

20 - RÉSIDENCE ALBIN PEYRON, HÔTEL SOCIAL, CHU, CPH, PENSION DE FAMILLE

Directeur : Abdallah El abdi
60, rue des Frères-Flavien
75020 Paris
01 48 97 54 50

resapeyron@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/residenceap

21 - RÉSIDENCE CHARLES PÉAN, CHRS, PENSIONS DE FAMILLE

Directrice : Béatrice Baal
36, rue Raymond Duflo - 76150 Maromme
02 35 70 38 00
resvmarche@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/etablisements/
charlespean

22 - LE PHARE, CADA-CHRS-ESI-CSAPA

Directrice : Sylvie Laroche
191, rue de la Vallée - 76600 Le Havre
02 35 24 22 11
lephare@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/lephare

23 - LA MAISON VERTE, CHU-CHRS

Directeur : Bruno Guibout
14, rue de la Maison-Verte
78100 Saint-Germain-en-Laye
01 39 73 29 39
maisonverte@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/maisonverte

24 - L'ABRI, PENSION DE FAMILLE

Directrice : Antoinette Pittet
23, boulevard Albert-Gaches
81200 Aussillon
05 63 98 23 95
labri@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/etablisements/
resfoch

25 - RÉSIDENCE FOCH, CHRS, FOYER LOGEMENT, RÉSIDENCE ACCUEIL, LOGEMENTS SOCIAUX

Directrice : Antoinette Pittet
2, avenue du Maréchal-Foch
81200 Mazamet - 05 63 61 73 73
resfoch@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/resfoch

26 - CHRS DE BELFORT, PLUS ESPACE COLBERT

Directeur : Thierry Novelli
3, rue de l'As-de-Carreau
90000 Belfort - 03 84 21 17 33
chrsebf@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/chrsbelfort

27 - AMIRALE MAJOR GEORGETTE GOGIBUS, CHRS

Directrice : Emmanuelle Huthwohl
14, quai du Général-Koenig
92200 Neuilly-sur-Seine
01 55 62 02 95
amiralegogibus@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/amirale

28 - RÉSIDENCE SOCIALE DE THIAIS, PENSION DE FAMILLE

Directrice : Émilie Rossi
7, boulevard de Stalingrad
94320 Thiais - 01 48 53 57 15
ressthaiis@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/thiais



ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR HANDICAP-DÉPENDANCE

29 - LE CHÂTEAU, CSSR

Directrice : Catherine Soulié
07800 Saint-Georges-les-Bains
04 75 60 81 72

chateausgb@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/lechateau

30 - RÉSIDENCE GEORGES FLANDRE, FAM

Directeur : Pierre Ferré
94, chemin de Notre-Dame-de-la-Consolation
13013 Marseille - 04 91 61 81 10
resflandre@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/flandre

31 - RÉSIDENCE BORIS ANTONOFF, EHPAD

Directrice : Valérie Mercier
12, rue du Terre-Belot
35400 Saint-Malo - 02 99 21 08 70
resantonoff@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/resantonoff

32 - LA SARRAZINIÈRE, EHPAD

Directeur : Jean-Marie Delfieux
Allée Amilcare-Cipriani
42028 Saint-Étienne Cedex 01
04 77 92 17 92
lasarraziniere@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/sarraziniere

33 - DOMAINE DU CHÂTEAU D'AUVILLIERS, COMPLEXE MÉDICO-SOCIAL-ESAT

Directeur : Onesphore Muhire
45410 Artenay - 02 38 80 00 14
cauvilliers@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/auvilliers

34 - LE SOLEIL D'AUTOMNE, EHPAD

Directeur : Thierry Silva
Avenue Blanche-Peyron-Escoutet
47400 Tonneins - 05 53 88 32 00
sautomme@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/tonneins

35 - L'ARC-EN-CIEL, EHPAD

Directeur : Rodolphe Lux
5, boulevard de la Libération
60500 Chantilly
03 44 57 00 33
arcenciel@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/arcenciel

36 - RÉSIDENCE LAURY MUNCH, EHPAD-FAM

Directrice : Nora Takaline
8, rue du Moulin-à-Porcelaine
67100 Strasbourg
03 88 22 83 60
resmunch@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/resmunch

37 - LES RIVES DU MOULIN, RÉSIDENCE SENIOR

Direction coordonnée avec la Résidence Laury Munch
10-12-14, rue de Neuhof
67100 Strasbourg
03 88 22 83 60

38 - RÉSIDENCE HEIMELIG, EHPAD

Directrice : Martine Vwanza
6, rue du Château
68580 Seppois-le-Bas
03 89 40 02 82
9, rue Philippe-Lang - 68640
Waldighoffen
03 89 40 03 34
resheimelig@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/resheimelig

39 - RÉSIDENCE LEIRENS, FAM

Directeur : Emmanuel Westphal
Chemin Saint-Georges
74560 Monnetier-Mornex

04 50 31 23 12
resleirens@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/leirens

40 - NOTRE MAISON, EHPAD

Directrice : Anne Houdus
Rue des Grands-Murs
79800 La Mothe-Saint-Héray
05 49 05 00 38
notremaison@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/notremaison

41 - RÉSIDENCE OLIVE ET GERMAIN BRAQUEHAIS, EHPAD

Directrice : Corine Rubia
66, chemin de la Queirade
83230 Bormes-les-Mimosas
04 94 02 37 00
resbraquehais@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/etablisements/
bormes

42 - LE GRAND SAULE, MAS

Directeur : Hervé Laplaize
2, avenue des Tilleuls
93370 Montfermeil
01 41 70 30 40
masgdsaule@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/grandsaule



ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR JEUNESSE

43 - VILLA BLANCHE PEYRON, ITEP-SESSAD

Directrice : Sabine Hermann
122, impasse Calmette
30000 Nîmes
04 66 04 99 40
vbpeyron@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/villabp

44 - CENTRE DE CHAUSSE, CENTRE D'ACCUEIL

Directeur : Jean Vercier
Col de la Bégude
30530 Chamborigaud
04 66 61 47 08
armeedusalut.chausse@orange.fr
www.armeedusalut.fr/etablisements/
chausse

45 - INSTITUT NAZARETH, ITEP-SESSAD

Directeur : Daniel Defosse
13, rue de Nazareth
34093 Montpellier Cedex 5
04 99 58 21 21
inazareth@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/itepnazareth

46 - LES ENFANTS DE ROCHEBONNE, MECS, DAP

Directrice : Claire Oberthur
23, avenue Paul-Turpin
35400 Saint-Malo - 02 99 40 21 94
enrochebonne@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/rochebonne

47 - LES CRÈTS PÉCLETS, LIEU DE VIE

Direction coordonnée avec Les Enfants de Rochebonne
Glérois - 35720 Pleugueneuc

48 - FOYER DU JEUNE HOMME, FAE, SORA, SAPMN

Directrice : Nathalie Maréchal

MENTS ET POSTES AU 30 JUIN 2017

42, avenue Jean-Jaurès
67100 Strasbourg
03 88 84 16 50
fjhome@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/
foyerdujeunehomme

49 • FOYER MARIE-PASCALE PÉAN, FAE

Directrice : Dominique Legay
42, rue de Bâle
68100 Mulhouse
03 89 42 14 77
impp@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/faempp

50 • L'ARCHE DE NOÉ, CLSH

Directrice : Marie Galichet
5, rue Félix-Desfontaines - 69007 Lyon
04 78 58 29 66
archedenoe@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/archedenoe

51 • RÉSIDENCE MATERNELLE LES LILAS

Directrice : Béatrice Bildé
9, avenue de la Porte-des-Lilas
75019 Paris - 01 48 03 81 90
resmilas@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/residencesdeslilas

ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION D'ASSISTANCE DE GESTION

52 • LES GABRES ADAPAR, EHPAD

8, rue René-Dunan
06156 Cannes-La Bocca Cedex
04 92 19 77 00

53 • LES LYS BLANCS, EHPAD

Place de l'Église - 14620 Morteaux-Coulibœuf - 02 31 20 46 50

54 • MAISON DE RETRAITE PROTESTANTE DE NANTES

4, rue Louis-Marlin - 44200 Nantes
02 40 69 35 44

55 • LES TÉRÉBINTHES, CENTRE D'ACCUEIL

Domaine du Narais
72250 Parigné-L'Évêque
02 43 40 40 33

56 • L'HERMITAGE ADAPAR, EHPAD

580, avenue Léo-Lagrange
83700 Saint-Raphaël
04 94 95 00 48

57 • LA CASCADE ADAPAR, EHPAD

5, rue de l'Embarcadère
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 25 52

STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE)

58 • PARIS - TRAVAIL & PARTAGE (AI)

Aide à domicile ; entretien, nettoyage, manutention - 01 44 23 17 20
www.travail-partage.org

59 • ATELIERS DE LA CITÉ DE LYON (ACI)

Valorisation et vente d'objets, mobilier, électroménager
04 78 03 90 20
citelyon@armedusalut.fr

60 • MULHOUSE - AFFAIRE D'ENTR'AIDE (ACI)

Restauration et vente de mobilier, vêtements, objets divers
03 89 43 49 12
www.armedusalut.fr/etablissements/lebonfoyer

61 • LE CHAMBON-SUR-LIGNON PAUSECAFÉ (ACI)

Restauration et vente de mobilier, vêtements, objets divers, recyclage palettes, déménagement



POSTES DE LA CONGRÉGATION DE L'ARMÉE DU SALUT (ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ, Cf. P. 36)

62 • POSTE D'ALÈS

26, rue Florian 30105 Alès
04 66 52 27 46
postealess@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postes/postealess

63 • POSTE DE BELFORT

2, rue Kléber 90000 Belfort
03 84 21 58 69
postebelfort@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postebelfort

64 • POSTE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

14, rue de Vanves
92100 Boulogne-Billancourt
01 41 41 08 38
postebbb@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postebbb

65 • POSTE DE CALAIS

35 rue de Vauxhall - 62100 Calais
postecalais@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postes/postecalais

66 • POSTE DU CHAMBON-SUR-LIGNON

9, rue Neuve
43400 Le Chambon-sur-Lignon
postelechambon@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postelechambon

67 • POSTE DE DIEPPE

6, rue Jean-Ribault - 76200 Dieppe
02 35 82 51 03
postedieppe@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postedieppe

68 • POSTE DE DUNKERQUE

15, quai de Mardyck
59140 Dunkerque
03 28 66 63 63
postedunkerque@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postedunkerque

69 • POSTE DE GANGES

4, rue des Écoles B.P. 63 - 34190 Ganges
04 67 73 82 79
postesganges@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postes/postesganges

70 • POSTE DU HAVRE

55, avenue René-Coty
76600 Le Havre
02 35 41 79 94
postelehavre@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postelehavre

71 • POSTE DES LILAS

34, rue de Paris
93260 Les Lilas
01 43 62 25 91
posteleslilas@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/posteleslilas

72 • POSTE DE LILLE

7, rue des Débris-Saint-Étienne
59000 Lille - 03 20 55 09 03
postelille@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postelille

73 • POSTE DE LYON

304, rue du Guesclin
69003 Lyon - 04 78 62 31 86
postelyon@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postelyon

74 • POSTE DE MARSEILLE

103, La Canebière - 13001 Marseille
04 91 50 53 34
postemarseille@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postemarseille

75 • POSTE DE MAZAMET

7, rue du Curé-Pous
81200 Mazamet - 05 63 61 12 30
postemazamet@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postemazamet

76 • POSTE DE METZ

Rue des Charentes
57070 Metz
06 03 31 09 84
postemetz@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postemetz

77 • POSTE DE MONTBÉLIARD

12, rue de la Chapelle
25200 Montbéliard
03 81 91 73 56
postemontbeliard@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postemontbeliard

78 • POSTE DE MULHOUSE

8, rue du Tilleul
68100 Mulhouse - 03 89 45 88 91
postemulhouse@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postemulhouse

79 • POSTE DE NANCY

4, rue Sébastien-Leclerc
54000 Nancy
03 83 32 99 48
postenancy@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postenancy

80 • POSTE DE NICE

35, boulevard Dubouchage - 06000 Nice
04 93 85 88 97
postenice@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postenice

81 • POSTE DE NÎMES

6, boulevard Victor-Hugo
30000 Nîmes
04 66 67 23 32
postenimes@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postenimes

82 • POSTE DE PARIS

9, Villa Coeur-de-Vey - 75014 Paris
01 45 42 15 68
posteparis@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/posteparis

83 • POSTE DE ROUEN

27, rue Anatole-France
76000 Rouen
02 76 01 12 54
posterouen@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/posterouen

84 • POSTE DE STRASBOURG

12, rue des Cordonniers
67000 Strasbourg
03 88 32 54 58
postestrasbourg@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postestrasbourg

85 • POSTE DE TOULON

6, rue Picot - 83000 Toulon
04 94 93 11 87
postetoulon@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postetoulon

86 • POSTE DE TOULOUSE

111, rue Negreneys
31200 Toulouse
05 61 62 96 63
postetoulouse@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postetoulouse

87 • POSTE DE VALENCE

8, impasse d'Athènes
26000 Valence
04 75 43 15 80
postevalence@armedusalut.fr
www.armedusalut.fr/postevalence

ÉTABLISSEMENTS EN COURS DE RÉHABILITATION OU DONT LA RÉHABILITATION OU LA CONSTRUCTION ONT ÉTÉ ACHEVÉES DEPUIS 2015

FLORANGE L'Escalier LILLE Moulins de l'Espoir
LOUVIERS Pension de famille La Haye-Malherbe
LYON ACI de la Cité de Lyon MONTFERMEIL Le Grand Saule
MONNETIER-MORNEX Les Hutins PARIS Cité de Refuge-Centre
Espoir PARIS Residence Catherine Booth
REIMS CHU Toit Solid'Air SAINT-ÉTIENNE La Sarrazinière

GLOSSAIRE

ACI Ateliers et chantiers d'insertion

AI Association intermédiaire

AVA Ateliers d'adaptation à la vie active

CADA Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

CAJ Centre d'accueil de jour

CHS Centre d'hébergement de stabilisation

CHRS Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHU Centre d'hébergement d'urgence

CLSH Centre de loisirs sans hébergement

CPH Centre provisoire d'hébergement

CSAPA Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie

CSSR Centre de soins de suite et de rééducation

DAP Dispositif d'accueil permanent

EHPAD Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ESAT Établissement et service d'aide par le travail

ESI Espace solidarité insertion

FAE Foyer d'accueil éducatif

FAM Foyer d'accueil médicalisé

ITEP Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

LHSS Lits halte soins santé

MAS Maison d'accueil spécialisée

MECS Maison d'enfants à caractère social

PLUS Plate-forme d'urgence sociale

SAPMN Service d'adaptation progressive en milieu naturel

SESSAD Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

SORA Service d'orientation et de recherche d'autonomie

POUR EN SAVOIR PLUS



LE RÉSEAU DE L'ARMÉE DU SALUT EN FRANCE IMPLANTATION AU 30 JUIN 2017




Établissements
du secteur Inclusion sociale


Établissements
du secteur Handicap-Dépendance


Établissements
du secteur Jeunesse


Postes de la Congrégation
de l'Armée du Salut

« Tant que des femmes pleureront, je me battraï,
Tant que des enfants auront faim et froid, je me battraï,
Tant qu'il y aura un alcoolique, je me battraï,
Tant qu'il y aura dans la rue une fille qui se vend, je me battraï,
Tant qu'il y aura des hommes en prison, et qui n'en sortent que pour y retourner,
je me battraï,
Tant qu'il y aura un être humain privé de la lumière de Dieu, je me battraï,
Je me battraï,
Je me battraï,
Je me battraï jusqu'à la fin. »

WILLIAM BOOTH, PASTEUR, FONDATEUR DE L'ARMÉE DU SALUT
discours au Royal Albert Hall, à Londres, en 1912



Fondation de l'Armée du Salut
60, rue des Frères-Flavien
75020 Paris
www.ameedusalut.fr